Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan
Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest
Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

8ième Année | PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 6 NOVEMBRE 1918 | No. 35

La question des langues

Les avantages du bilinguisme

Le Canadien français au Canada est chez lui: il a raison de tenir à garder sa langue quand il reste dans la province de Québec, mais quand il s'en va résider dans une autre province, qu'il se contente de l'anglais!

Voilà ce que l'on dit, et, pour se donner raison, on affirme que l'enseignement du français dans les écoles nuit à l'enseignement de l'anglais.

Or sur cette question, que dit encore la fameuse commission Leathes?

D'abord elle a constaté qu'en Ecosse l'étude de la langue et de la littérature anglaise est beaucoup plus solide qu'en Angleterre, parce que les enfants étudient et possèdent deux langues. Mais si l'étude du gaélique favorise l'acquisition de l'anglais, pourquoi l'enseignement du français dans nos écoles ne produirait-il pas le même effet?

La Commission affirme aussi catégoriquement que, dans le pays de Galles, on a suivi la vraie méthode qui permet aux enfants d'apprendre le plus facilement l'anglais. On leur a d'abord enseigné leur langue maternelle. On a eu raison de suivre le conseil qu'avait donné en 1901 le Comité de l'Instruction publique.

"Nous sommes d'avis, écrivaient les membres de ce Comité, que, dans les écoles primaires du pays, il est de la plus *grande importance pédagogique* que l'on se serve de la langue maternelle de l'enfant et que cette langue soit enseignée tout d'abord à l'enfant. Absolument *tous les pédagogues* s'entendent à reconnaître que tous les enfants doivent recevoir leur instruction exclusivement dans leur langue maternelle... Il est tout à fait évident que le premier pas dans l'éducation de l'enfant doit être de lui enseigner intelligemment la langue qu'il parle".

Et celui qui a lutté durant de longues années pour faire introduire ce système d'enseignement raisonnable dans le pays de Galles est aujourd'hui le premier ministre de l'Angleterre. Avoir appris et avoir parlé le gallois n'a pas dû l'empêcher d'apprendre, de savoir l'anglais et de rester loyal à sa patrie puisqu'il en est devenu la tête.

Un jour dans un discours public, il salua dans le gaélique la langue où le Celte, depuis des siècles, a exprimé sa prière, sa joie, sa douleur, son enthousiasme, ses souvenirs, ses espérances, tout ce qu'il pense du monde présent, tout ce qu'il espère du monde à venir. Il admit la valeur commerciale de l'anglais, son universelle utilité, mais il ne voyait pas pourquoi le Gallois renoncerait à sa vieille langue. Il demanda que le Gallois gardât une langue qui ne soit pas celle du commerce, celle du monde extérieur, mais celle du cœur. Il y a dans ce langage, dit-il, une inspiration et un secours, un baume et une consolation.

Ces nobles et justes sentiments étaient ceux de la grande reine Victoria qui, le 3 mars 1849, écrivait au Marquis de Lansdowne, ministre de l'éducation, ces lignes tout à fait dignes de sa belle intelligence et de son bon cœur: "La reine saisit cette occasion de répéter son espérance qu'à l'avenir le gaélique sera enseigné dans toutes les écoles de l'Ecosse en même temps que l'anglais; car c'est réellement une grande erreur de vouloir empêcher un peuple de lire et d'écrire une langue qu'il parle généralement. La reine, dans sa loyauté et son amour pour les Ecossais, prend un grand intérêt à tout ce qui doit contribuer le plus à leur faire conserver leur mentalité, leur simplicité de caractère. La reine veut de plus que le gallois soit enseigné aux enfants du pays de Galles en même temps que l'anglais".

Il y a à peine quelques semaines, à une réunion tenue à la Chambre des Lords à Londres, les membres des deux comités représentant l'Angleterre et la France ont adopté à l'unanimité la résolution suivante: "Convaincus que l'alliance des Anglais et des Français serait rendue encore plus intime par une parfaite connaissance des langues et des littératures de ces deux pays, nous, les membres de ce comité, nous exprimons le désir que l'enseignement de l'anglais et du français soit encouragé dans toutes les écoles de ces deux pays et nous demandons aux autorités éducationnelles de l'Angleterre et de la France de prendre en sérieuse considération cette importante suggestion."

Combien de nos journaux canadiens ont fait mention, dans leurs colonnes, de cette résolution que tous les journaux de l'Angleterre ont reproduite et à laquelle tous ont applaudi? Et cependant cette manière de voir des hommes les plus influents de nos mères patries est bien de nature à faire au moins réfléchir ceux des nôtres qui croient se montrer grands patriotes en voulant faire prohiber ici ce qu'on croit juste, raisonnable et profitable au delà des mers.

Et ces sentiments ce sont bien ceux qu'avaient autrefois quelques-uns de nos hommes politiques de l'Ontario. Qu'il fait plaisir de se rappeler ces belles paroles de l'Hon. Sir Oliver Mowat pour démontrer l'inopportunité d'une mesure présentée par M. Craig contre l'enseignement du français dans nos écoles:

"Le bill de M. Craig, disait l'éminent homme d'Etat, doit être rejeté, il est une menace pour la paix générale et une vraie injustice pour les Canadiens français. Ceux-ci ont toujours été aussi loyaux que les Anglais; ils ont défendu le Canada et ils l'ont même sauvé. Si nous voulons former un grand peuple, ne détruisons pas ainsi l'œuvre du temps et de la raison. C'est l'union obtenue par de généreux compromis qui a donné à l'Angleterre l'empire des mers, à la Suisse le moyen de préserver sa retraite alpestre de toutes les atteintes, à l'Allemagne celui de faire face à tant d'ennemis externes."

Et l'Hon. M. Ross, à cette même occasion, faisait ces justes remarques: "Je ne comprends pas pourquoi l'on ferait à la langue française une guerre comme celle dont on semble la menacer aujourd'hui. Ce peuple d'origine française que l'on blâme tant parce qu'il veut faire enseigner sa propre langue était ici sur ce continent bien avant nous, Anglo-Saxons; il a pris possession de ce pays grâce à son esprit entreprenant et il en est devenu maître par son courage et sa persévérance. Les Canadiens français avaient exploré nos lacs et nos rivières avant que nous les eussions connus et ils ont fondé des écoles au Canada deux cent cinquante ans avant l'arrivée des Anglo-Saxons."

Voilà ce que pensent tous ceux qui ont étudié l'histoire, ceux qui ont assez d'intelligence pour en comprendre les leçons et assez de cœur pour en admirer les beautés.

Voilà, nous l'espérons, ce que penseront nos législateurs quand ils auront à porter un jugement sur la loi qui regarde l'enseignement des langues dans nos écoles.

Ils se rappelleront que c'est une belle et grande chose que de parler les deux plus belles langues modernes, celles des deux plus grandes nations de l'Europe, que c'est un immense avantage au point de vue du développement intellectuel; car là où double est la peine, double aussi est la récompense.

Ils ne se montreront pas mécontents de nous voir nous glorifiant de notre langage, parlant partout avec plaisir des belles traditions de notre race; car ils doivent savoir que ces pensées n'affaiblissent pas en nous l'ardente admiration que nous avons pour les institutions qui nous régissent, ne nous empêchent pas d'aimer notre pays si riche de tous les dons de la nature, "beau en toute perfection", comme disait notre grand Champlain. Pourquoi, dans ce si beau pays, les races qui l'habitent ne pourraient-elles pas vivre dans l'harmonie? Il est assez vaste pour les contenir; il produit assez pour les nourrir.

Pour l'avoir, cette harmonie, il faut de la largeur de vues, de la tolérance, de la modération.

CANADIEN.

L'Allemagne va-t-elle accepter la paix?

Les gouvernements alliés ont déclaré hier qu'ils consentaient à faire la paix avec l'Allemagne sur les termes posés par le président Wilson. Ils se réservent cependant complète liberté d'action, quand ouvrira la conférence de paix, sur la question de la liberté des mers.

Le maréchal Foch a été autorisé à recevoir les représentants du gouvernement allemand et à leur communiquer les termes d'un armistice.

On croit que l'un des termes de cet armistice demandera que l'Allemagne évacue les bords du Rhin et retire ses troupes partout 25 milles derrière le fleuve, de la frontière suisse à celle des Pays-Bas.

Les Alliés occuperaient le front du Rhin sur toute sa longueur, sur la rive gauche, en territoire allemand, jusqu'à la complète exécution des termes de paix.

Le correspondant parisien du *Times* de Londres dit que les succès alliés sur le front fransais laissent peu de doute sur l'acceptation de l'Allemagne.

Une démonstration a eu lieu dimanche, à Berlin, devant le monument de Bismark, en faveur de la continuation de la guerre. On a protesté contre l'acceptation d'une paix humiliante.

Les termes de l'armistice offert à l'Allemagne, s'ils sont acceptés, équivalent à une capitulation et la guerre finira immédiatement, les conditions finales de la paix devant être dictées par les vainqueurs.

M. Clémenceau a déclaré devant la Chambre des députés que la paix pourrait bien ne pas être si proche que d'aucuns le pensent.

La fin est proche

La semaine qui vient de s'écouler est assurément la plus riche en événements de réelle importance depuis le début de cette grande guerre. Les opérations militaires des Alliés, si brillantes qu'elles continuent d'être, restent bien loin au second plan derrière la magnifique victoire diplomatique qu'ils viennent de remporter.

La Turquie et l'Autriche-Hongrie, à quelques jours d'intervalle, ont accepté les conditions d'armistice arrêtées par l'Entente et ont déposé les armes. La défection de l'Empire turc, après celle de la Bulgarie, était déjà un rude coup pour l'Allemagne; la capitulation de l'Autriche-Hongrie, son alliée de cœur, la plus fidèle et la plus puissante, ne lui permet plus de nourrir le plus léger espoir. L'effondrement du colosse teuton est imminent et inévitable.

On ne peut se défendre d'un mouvement d'agréable surprise devant les termes vraiment extraordinaires que nos chefs militaires ont réussi à imposer aux vaincus. Dans le cas de l'Autriche surtout, dont les armées, hier encore, foulaient le territoire italien, la chose serait tout à fait inexplicable si l'on ne savait que de graves difficultés intérieures ont joué là un rôle capital. Une paix onéreuse et trop tard venue ne réussira pas, du reste, à empêcher le démembrement de l'Empire austro-hongrois et à sauver du naufrage la maison des Habsbourg.

Les Alliés ont été prudents: ils ont pris toutes les précautions voulues pour mettre les deux pays dans l'impossibilité absolue de reprendre les armes. Bien qu'il ne s'agisse encore que d'un simple armistice, l'Autriche et la Turquie consentent à démobiliser toutes leurs troupes, à livrer une partie de leurs armements et de leurs flottes, à laisser à l'Entente le libre usage de leur territoire, de leurs places fortes, de leurs ports, de leur marine, de leurs voies ferrées et fluviales pour la continuation de ses opérations militaires.

L'acceptation de pareilles conditions de la part de l'Autriche trahit à la fois l'étendue de sa défaite et la consommation irrévocable de sa rupture avec l'Allemagne.

Réjouissons-nous de cet événement qui marque l'écroulement des ambitions germaniques et la fin du cauchemar qui pesait sur le monde entier.

Voici donc l'Allemagne isolée, réduite à ses seules forces. Combien de temps va-t-elle s'obstiner à poursuivre une lutte devenue inégale? Sa puissance militaire est encore considérable, mais son prestige a disparu avec l'abandon de ses derniers alliés et elle ne peut plus espérer même un semblant de victoire. C'est à la nation allemande de décider si elle est prête à se débarrasser de l'homme et du régime néfastes qui l'ont conduite au bord de l'abîme où elle se trouve en ce moment.

Enfin il est permis d'entrevoir, d'ici une brève période, une paix générale conforme au droit et à la justice. Elle sera accueillie avec d'autant plus de joie que jusqu'à ces derniers temps encore, elle nous apparaissait bien éloignée. Songe-t-on qu'il y a quatre mois à peine, l'ennemi conduisait une offensive formidable sur tout le front ouest et menaçait sérieusement Paris?..

DONATIEN FRÉMONT.

SIMPLES NOTES

Comme mesure d'urgence en temps d'épidémie, le gouvernement provincial de Régina avait cru devoir suspendre l'application de la clause 20 de la loi de tempérance de la Saskatchewan, qui ne permet la vente de d'alcool comme médecine par les pharmaciens que sur ordonnance d'un docteur. Cependant la mesure a été annulée au bout de quelques jours. Le gouvernement s'est sans doute vite rendu compte des abus qui en résultaient.

* * *

Nous avons annoncé la décision du Saint-Siège au sujet de l'appel des paroissiens de Ford City à Rome. Dans une grande réunion publique, convoquée par leur comité d'action, ceux-ci ont répondu à la décision pontificale par un acte de pleine obéissance, formulé dans une lettre au Délégué Apostolique dont le texte a été accepté à l'unanimité par la foule. Les paroissiens de Ford City ont montré par là de façon peu équivoque la sincérité de leur foi et leur soumission entière au Saint-Siège.

* * *

Comme il fallait s'y attendre, M. Hocken, le grand-maître des Orangistes de l'Amérique, à la suite de la récente lettre pontificale, crie à l'ingérence du Pape dans les affaires politiques du Canada. Le député de Toronto admet que Benoît XV approuve directement l'attitude des Canadiens français de l'Ontario. En quoi il a mieux compris la lettre du Souverain Pontife que la Patrie, *qui n'y a vu qu'un blâme à l'adresse des nationalistes.*

* * *

Le comité exécutif des United Farmers *de l'Ontario a adopté une résolution recommandant que le Canada, tout en aidant à détruire le militarisme en Europe, se mette en garde contre le même mal chez lui. Il a également protesté contre le système de législation par ordres en conseil.*

* * *

Benjamin Bowman, un Mennonite, candidat des United Farmers, *a été élu dans le comté de Manitoulin, Ontario, contre un candidat conservateur. La lutte s'est faite uniquement entre le parti conservateur et l'Union des fermiers. C'est un beau succès pour les cultivateurs ontariens qui semblent se détacher des anciens partis.*

* * *

Nous avons reçu, ces jours-ci, les trois premiers numéros du Bulletin Officiel Canadien. *Plusieurs journaux protestent avec raison contre les dépenses injustifiées de cette publication qui, en pleine crise du papier, donne des renseignements parus depuis une dizaine de jours déjà dans les journaux quotidiens.*

* * *

Il y a quelques jours encore, quand un Français avait à envoyer 100 francs en Suisse, il lui en coûtait environ 40 francs de "change"

Aujourd'hui, ce change est tombé à 18 francs. C'est encore beaucoup. Mais Foch et Pershing sont d'habiles financiers à leur manière.

* * *

Le Moniteur Acadien, *le plus ancien des journaux français d'Acadie—il avait été fondé en 1867—suspend sa publication jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure lui est imposée par des obstacles nés des conditions du temps de guerre.*

* * *

On sait qu'à la suite de l'affaire Bolo, M. Monier, ancien premier président de la Cour d'appel de Paris, a été déchu de ses [illegible] par la Cour de cassation siégeant comme conseil supérieur de la magistrature.

La grande chancellerie de la Légion d'honneur a prononcé récemment contre M. Monier la peine de cinq années de suspension du port de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

L'Autriche-Hongrie dépose les armes

Les hostilités sont suspendues mardi à trois heures.—Les termes de l'armistice constituent une capitulation complète.—Les Alliés s'emparent de la moitié du matériel de guerre de l'Autriche-Hongrie, d'une partie de sa flotte, et pourront utiliser son territoire pour combattre l'Allemagne.—La révolution en Hongrie.—Le comte Karolyi au pouvoir.—L'ex-premier ministre assassiné.

Les hostilités entre les Alliés et l'Autriche-Hongrie ont été suspendues hier à trois heures de l'après-midi. Les termes de l'armistice signé par le général Diaz, le généralissime italien, constituent une capitulation complète et ouvrent le territoire austro-hongrois aux opérations alliées contre l'Allemagne. Ils comprennent la démobilisation entière des armées austro-hongroises, la reddition de la moitié de toute l'artillerie et de tout l'équipement militaire, l'occupation par les Alliés de tous les points stratégiques qu'ils jugeront à propos, l'usage des chemins de fer autrichiens pour leurs opérations contre l'Allemagne, l'évacuation de tous les territoires envahis.

Les termes de l'armistice seront remplis sous la direction du maréchal Foch. C'est lui qui désignera le matériel à rendre et surveillera le mouvement des armées austro-hongroises à l'arrière.

Toutes les troupes allemandes en Autriche-Hongrie, en Italie et dans les Balkans doivent être retirées ou internées d'ici quinze jours. La destruction de toute propriété par les armées se retirant est spécialement défendue.

L'Autriche doit rendre en outre quinze de ses sous-marins les plus modernes, tous les sous-marins allemands se trouvant dans ses eaux, trois vaisseaux de guerre, trois croiseurs légers, neuf contre-torpilleurs, douze torpilleurs, un pose-mines, six monitors. Tous les autres navires de la flotte seront désarmés. Les Alliés pourront naviguer librement dans toutes les eaux autrichiennes, même pour fins militaires. Toutes les forteresses protégeant les bases navales seront occupées et l'arsenal de Pola est livré aux Alliés.

La seule force militaire que peut garder l'Autriche est celle nécessaire pour maintenir l'ordre dans ses propres frontières.

Les troupes autro-hongroises ont déjà commencé à se retirer du front ouest. Les Allemands, craignant une attaque des Alliés par l'Autriche, creusent des tranchées et érigent des fortifications le long de la frontière bavaroise.

Un Etat indépendant et antidynastique a été formé en Hongrie sous la direction du comte Michel Karolyi, d'accord avec les Tchèques et les Slaves du sud.

Le comte Michel Karolyi est le président du parti indépendant de Hongrie et a été longtemps un adversaire du parti du gouvernement du comte Tisza. Il était en faveur de l'indépendance de la Hongrie, et le 20 octobre, il présentait une motion à la chambre des sénateurs de la Hongrie pour la séparation de l'Autriche et de la Hongrie.

Outre qu'il est un anti-allemand, le comte Karolyi a le mérite d'avoir essayé d'induire l'Autriche-Hongrie à faire la paix depuis décembre 1915.

Au cours des troubles qui ont eu lieu à Budapest, le comte Tisza, l'ex-premier ministre hongrois, a été tué dans la rue par un soldat d'un coup de révolver.

L'archiduc Joseph, représentant de l'empereur d'Autriche à Budapest, a quitté la ville après la proclamation d'une république. L'organisation du nouvel Etat se poursuit en bon ordre. On ne signale pas d'actes particuliers de violence.

D'après une dépêche de Copenhague, la population de Hongrie votera d'ici un mois sur la question de savoir si elle sera en monarchie ou en république. Les femmes auraient alors les mêmes droits électoraux que les hommes.

La Turquie se rend sans condition

L'armistice accepté par la Turquie équivaut à une reddition complète et sans condition. En voici les termes:

1—Ouverture des Dardanelles et du Bosphore et accès à la Mer Noire. Occupation par les Alliés des forts du Bosphore.

2—Les positions de tous les champs de mines et autres obstructions des eaux turques devront être indiquées et l'on aidera à les faire disparaître.

3—On fournira toutes informations possibles concernant les mines dans la Mer Noire.

4—Tous les prisonniers alliés et tous les Arméniens internés seront rassemblés à Constantinople et remis aux Alliés sans condition.

5—Démobilisation immédiate de l'armée turque à l'exception des troupes requises pour la surveillance des frontières et le maintien de l'ordre.

6—Reddition de tous les vaisseaux de guerre dans les eaux turques ou les eaux occupées par la Turquie.

7—Les Alliés auront le droit d'occuper n'importe quel point stratégique, dans le cas où leur sécurité serait menacée.

8—Usage par les vaiseaux alliés de tous les ports actuellement occupés par la Turquie et refus de cet usage aux vaisseaux de l'ennemi.

9—Occupation par les Alliés du tunnel du Taurus.

10—Retrait immédiat des troupes turques du nord de la Perse derrière les frontières d'avant-guerre.

11—Une partie de la Transcaucasie a déjà été évacuée par les troupes turques. Le reste le sera également si les Alliés le jugent à propos plus tard.

12—Les stations de télégraphie sans fil et de câble seront sous le contrôle des Alliés, sauf pour les messages du gouvernement turc.

13—Défense de détruire tout matériel naval, militaire ou commercial.

14—Facilité donnée aux Alliés pour l'achat en Turquie du charbon, de l'huile, du combustible, etc.

15—Reddition de tous les officiers turques en Tripolitaine et en Cyrène à la garnison italienne la plus proche.

16—Reddition de toutes les garnisons en Syrie et en Mésopotamie.

17—Usage de tous les bateaux et des facilités de réparations dans tous les ports et arsenaux turcs.

18—Reddition de tous les ports occupés en Tripolitaine et en Cyrène.

19—Evacuation, d'ici un mois, du territoire turc, par tous les Allemands et Autrichiens, militaires et civils.

20—Acceptation des ordres qui peuvent être donnés pour la ces-

sion des équipements, des armes et des munitions.

21—Un représentant allié sera attaché au ministère turc des approvisionnements afin de sauvegarder les intérêts alliés. On lui donnera toute l'assistance voulue pour remplir sa tâche.

22—Les prisonniers turcs sont tenus à la disposition des puissances alliées. Le relâchement des prisonniers turcs, civils et militaires, ayant dépassé l'âge militaire sera considéré.

23—Obligation de la part de la Turquie de cesser ses relations avec les Empires du Centre.

24—En cas de désordre dans les six vilayets arméniens, les Alliés se réservent le droit d'en occuper n'importe quelle partie.

25—Les hostilités entre les Alliés et la Turquie cesseront à midi, heure locale, le 31 octobre 1918.

—o—

Caillaux devant la Haute-Cour

Transformé en haute cour, le sénat français a commencé à entendre le procès de l'ancien président de conseil Caillaux, du député Loustalot et de Paul Comby. Les accusés n'étaient pas présents à ces procédures préliminaires. Le procureur de la république a lu les accusations des trois personnages. La cour a nommé un comité de recherches pour étudier les énormes documents transmis par les magistrats, qui ont eu affaire à cette cause jusqu'à présent. Il y a au delà de 7,000 documents. Quand le comité aura terminé son enquête, la cour reprendra ses audiences. On ignore combien de temps prendra le comité pour étudier la preuve.

Le rapport du procureur de la République, Me Lescouvé, conclut en accusant MM. Caillaux, Loustalot et Comby d'avoir conspiré contre la tranquillité intérieure de la France, par des manoeuvres et des machinations avec l'ennemi dont ils ont favorisé des entreprises.

M. Théodore Lescouvé a donné les citations manuscrites de M. Caillaux trouvées dans le coffre-fort de la banque de Florence. M. Caillaux estimait la presse française plus responsable de la guerre que l'Allemagne. Le procureur déclara que M. Caillaux en avril 1915 croyait que la guerre était perdue et qu'il était plus pris par l'idée de la paix que par le désir de gagner la guerre. Le programme d'après-guerre de M. Caillaux signifiait la guerre civile.

M. Lescouvé traita au long du comte de Minotto, gendre de M. Louis F. Swift, fabricant de conserves de Chicago, qui est interné aux Etats-Unis et qui aurait fait une confession d'un complot tramé par M. Caillaux, le comte von Luxburg, ambassadeur allemand en Argentine, et lui-même, dans le but de désunir l'Entente et de provoquer la guerre entre l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne contre l'Angleterre et la Russie. Le procureur relata les agissements de Caillaux en Italie. Il aurait dit en Italie que la guerre ne durerait pas jusqu'à l'automne de 1917, à cause de la pénurie de matières brutes en France, et à cause de révolutions en Algérie et au Sénégal.

—o—

Avis important aux parents des soldats

Il arrive souvent qu'une dépêche adressée par le ministère de la Milice au plus proche parent d'un soldat canadien tué, blessé ou prisonnier, pour lui apprendre la nouvelle, est retournée au ministère par la compagnie du télégraphe, le destinataire ayant déménagé. Aussi le ministère insiste-t-il à nouveau pour que tous ceux qui figurent dans ses registres comme proche parent d'un soldat canadien, notifient sans retard le registraire en chef, aux quartiers généraux du département de la Milice, s'ils viennent à changer d'adresse.

—o—

Officiers canadiens dans l'armée anglaise

Les quartiers généraux du corps expéditionnaire canadien, à Londres, annoncent qu'au 1er août dernier, 3,833 sous-officiers et soldats de ce corps s'étaient vus donner des grades dans l'armée impériale. Ce nombre déjà considérable de militaires canadiens dont le mérite a été ainsi reconnu par les autorités impériales, ne comprend pas ceux, et ils sont nombreux, qui se sont rendus en Angleterre de leur propre initiative et se sont enrôlés dans l'armée anglaise sans passer par l'armée canadienne.

Les succès italiens obligent l'Autriche-Hongrie à capituler

Mercredi 30 octobre

Retraite autrichienne sur une large échelle

Voici un an, les armées italiennes refluaient de l'Isonzo, vers l'ouest, menacées d'un grand désastre militaire. Aujourd'hui, avec la coopération des troupes anglaises et françaises, elles font irruption par ce qui semble une brèche dans les lignes autrichiennes, à l'est de la Piave.

Les Alliés ont capturé Val Dobbiadene, ont occupé Congliano et vont constamment de l'avant sur une ligne, s'étendant au sud du chemin de fer Trévise-Oderzo. Ils ont fait plus de 20,000 prisonniers.

Les rapports du front de la Piave semblent déceler qu'après la première ruée des Alliés, la résistance des Autrichiens a grandement faibli, et des indices révèlent qu'au centre de la ligne, les positions ennemies ont été démantibulées. La poussée semble avoir augmenté depuis une journée et il semble propable que d'ici à quelques jours toute l'armée autrichienne sur la Piave sera en retraite vers le Tagliamento.

Les lignes autrichiennes ne cèdent pas seulement sur le front de la Piave. On rapporte que les Alliés avancent aussi plus au nord et à l'ouest. On considère que la capture de Conegliano, chef de la position autrichienne, constitue un coup fatal pour le projet que l'ennemi a formé de tenir au nord de la ligne où les Alliés ont profondément entaillé les lignes autrichiennes.

Jeudi 31 octobre

33.000 prisonniers autrichiens

Les troupes austro-hongroises ont violemment attaquées par les Français, les Anglais, les Italiens et les Américains sur un front de quelque soixante milles, s'étendant de la rivière Brenta jusqu'au voisinage de la mer Adriatique.

Dans la région montagneuse, l'ennemi résiste avec opiniâtreté et détient encore fermement ses positions. Mais à l'est de la Piave, il est en retraite à travers les plaines de Trévise, abandonnant tout le terrain sur lequel il avait repoussé les troupes italiennes il y a un an, et il a maintenant atteint les plaines de la Vénitie.

Jusqu'à présent, un grand nombre de villes ont été libérées de l'ennemi, et plus de 33,000 prisonniers ont été capturés pendant qu'un très grand nombre de canons, de mitrailleuses et une immense quantité de munitions et de matériel de guerre sont tombés aux mains des troupes alliées. Bien au-delà des lignes ennemies, les aviateurs alliés bombardent violemment les colonnes austro-hongroises en retraite, en rangs serrés, et sur des chemins congestionnés, vers la frontière autrichienne.

Si l'on en juge par la rapide avance des Alliés, il semble que tout le front ennemi ait été brisé à l'est de la Piave et qu'avec l'aide de la cavalerie qui opère bien en avant de l'infanterie, il sera impossible aux armées ennemies de se reformer tant que la frontière autrichienne n'aura pas été franchie.

Les Canadiens à Valenciennes

Sur le front de Valenciennes, en une semaine, le corps canadien a avancé sur une profondeur de 23 milles et a capturé 28 villes et villages. Le corps pourvoit à l'alimentation de 78,000 habitants libérés du joug allemand et a organisé un service pour assurer le confort des enfants et des femmes. A Denain, 20,000 civils ont accueilli les Canadiens qui sont entrés dans la ville, sur les talons des Allemands en retraite. Un officier canadien-français bien connu qui a été nommé commandant de la ville est décoré de la Légion d'honneur. Quand les civils ont vu le ruban sur la tunique de l'officier, ils lui ont fait un accueil chaleureux. Plusieurs femmes l'ont embrassé. On le regarde maintenant comme un président ou comme un roi.

Les Canadiens ont occupé la partie septentrionale de Valenciennes.

Vendredi 1er novembre

Retraite projetée sur Metz

On a de nombreuses raisons de croire que les Allemands ont l'intention de se retirer aussi lentement et aussi stratégiquement que possible de leurs positions actuelles, spécialement à l'ouest de la Meuse, et peut-être d'évacuer entièrement le territoire en abi. Le voisinage de Metz continuerait d'être le pivot de ce mouvement de recul, à cause de son importance stratégique. Les déserteurs et les prisonniers faits sur le front américain, dans le Voevre, corroborent cette information et disent que le commandement allemand fait transporter dans la région à l'est de Metz une grande quantité de matériel de guerre.

Les Allemands font retirer la population civile avant la retraite de leurs armées du sol français. Un document saisi par des soldats américains ordonne aux commandants de divisions de livrer sous bonne garde tous les hommes de 14 à 60 ans, ainsi que tous les animaux. Le document ajoute que ceci n'a pu être accompli, en certains endroits à cause de la résistance passive de la population.

Les Autrichiens en pleine déroute

Les Italiens ont pressé l'ennemi si fortement que son front s'est rompu et qu'il est maintenant en pleine déroute: 50,000 Austro-Hongrois ont été faits prisonniers: des centaines de canons ont été capturés.

Samedi 2 novembre

Valenciennes est pris par les Canadiens

Le maréchal Haig rapporte que Valenciennes a été pris par les troupes canadiennes sous le commandement du général Currie.

Les troupes du général Gouraud, de leur côté, ont fait d'importants progrès à l'est de l'Aisne. La résistance de l'ennemi a été particulièrement énergique à l'est de Vouziers.

Les succès italiens continuent

Depuis une semaine, les Italiens ont reconquis plus de mille milles carrés de leurs provinces envahies, mais le plus grand succès du général Diaz est d'avoir séparé les armées autrichiennes occupant les régions du mont Grappa et du Trentin de celles occupant la plaine vénitienne.

Les prisonniers autrichiens se chiffrent maintenant par 80,000 et les canons capturés par 1,600.

Dans les Dardanelles

Une flotte nombreuse de "balayeurs de mines" anglais a commencé le nettoyage des Dardanelles. Le passage de 50 milles est une véritable mer de mines et il faudra un certain temps pour les faire disparaître. Si la guerre n'est pas finie d'ici quelques semaines, il y aura probablement une grande bataille navale entre la flotte alliée et l'ancienne flotte russe dans la Mer Noire, que les Allemands ont certainement mise en bon ordre.

Les Italiens à Pola

Les forces navales italiennes ont réussi à rentrer dans le port de Pola, la base navale autrichienne, et ont coulé le bateau de guerre "Viribus Unitis", portant le pavillon de la flotte austro-hongroise.

La flotte autrichienne à Pola s'est rendue au conseil slave à la suite d'une mutinerie de tous les équipages des vaisseaux dans le port.

Lundi 4 novembre

Trieste aux Italiens

Trieste est occupé par les troupes italiennes.

La nouvelle a causé un immense enthousiasme à travers toute l'Italie. Par une étrange coïncidence, les armées du général Diaz sont entrées dans Trieste le jour de la fête de Saint Juste, le patron de la ville, que toute la population avait coutume de fêter, sous le régime autrichien, comme une manifestation patriotique de sa nationalité italienne.

Sur le front ouest, les Alliés continuent de progresser. Les Américains ont atteint un point situé à 13 milles au sud de Sedan. Durant le mois d'octobre, au cours de combats incessants sur le front de l'Oise, la première armée française a capturé 10,800 prisonniers, 113 canons, 1500 mitrailleuses et un matériel considérable.

Mardi 5 novembre

Les Alliés donnent un grand coup

Ce matin, les troupes anglaises ont attaqué entre le Canal de la Sambre, Oisy et l'Escaut, au nord de Valenciennes. Sur ce front de 30 milles elles sont entrées profondément dans les positions ennemies, capturant 10,000 hommes et 200 canons.

La première armée, en coopération avec les troupes françaises, a traversé le canal de la Sambre à Catillon et pris plusieurs villages.

Les Américains ont pris et tenu fermement les hauteurs boisées au sud de Beaumont, faisant un gain moyen de cinq kilomètres.

Les Français, de leur côté, ont avancé de trois kilomètres. Les troupes alliées ont commencé le siège de Gand.

—o—

Quelques modifications à l'arrêté ministériel touchant les publications en langue étrangère seront probablement adoptées. On a fait remarquer que l'application à la lettre de l'arrêté ministériel avait amené la suppression de plusieurs feuilles très en faveur des Alliés. Il se pourrait que l'on adopte le système de permis.

—o—

L'Emprunt de la Victoire

La première semaine de souscriptions en faveur de l'Emprunt de la Victoire a produit un total de $145,411,800. La part de chaque province se répartit comme suit: Ontario, $80,680,300; Colombie Anglaise, $8,443,350; Alberta, $4,944,500; Saskatchewan, $3,584,00; Manitoba, $6,975,100, Montréal, $21,383,150; Québec, (en dehors de Montréal) $6,720,400; Nouveau-Brunswick, $2,070,900; Nouvelle Ecosse, $7,241,800; Ile du Prince-Edouard, $370,300.

—o—

Roosevelt et Taft s'unissent contre Wilson

MM. Théodore Roosevelt et W. H. Taft ont publié un appel en faveur de l'élection de représentants républicains au congrès. C'est la première fois qu'un tel manifeste est signé par deux ex-présidents des Etats-Unis.

"Le nouveau congrès, déclarent-ils, sera en fonction du 4 mars 1919 au 4 mars 1921. Durant cette période, premièrement nous voulons la lutte jusqu'à la capitulation sans condition; 2o les termes de la paix mondiale doivent être déterminés; 3o l'administration démocratique, après avoir dépensé des billions et avoir fait preuve d'un absolutisme jusqu'à présent inconnu, devra rendre compte de son administration; 4o les changements résultant de la paix devront être effectués sans trouble, et l'oeuvre de la reconstruction entreprise sur une large échelle.

Un congrès républicain aura plus d'aptitudes qu'un congrès démocrate, pour pourvoir le pays de mesures péconisées.

Le nouveau sénat doit approuver, par un vote de deux tiers, les conditions de paix. Ces termes ne sauraient relever du vouloir d'un seul homme, car c'est précisément ce pouvoir d'un seul homme que nous voulons anéantir par cette guerre. Pour que la paix soit durable, tout le peuple doit en approuver les conditions. Le président paraît décidé à faire la paix par négociations. Il n'a pas demandé ce qu'exige le peuple américain, la capitulation sans condition. Son échange de notes avec l'Allemagne a causé beaucoup d'intérêt parmi le peuple. Les quatorze principes wilsoniens que l'Allemagne accepte sont tellement vagues et généraux qu'ils ne peuvent constituer un traité de paix: ils ne peuvent conduire qu'à une discussion sans fin.

Souscrivez à la campagne de propagande du "Patriote"

pour aider à la colonisation de l'Ouest

Quelques chiffres intéressants qui indiquent la magnifique publicité que l'on peut donner à notre pays par des abonnements de propagande

L'épidémie d'influenza qui sévit partout et paralyse bien des activités a naturellement ralenti quelque peu cette semaine la marche de la campagne de propagande. La liste cependant s'allonge encore de plusieurs nouveaux souscripteurs dont le mérite n'en est que plus manifeste.

Nous continuerons à publier au tableau d'honneur d'ici quelque temps les noms des généreux souscripteurs à mesure qu'ils nous parviendront.

Le nombre des souscripteurs qui se répartissent dans la Saskatchewan, l'Alberta, le Manitoba et la province de Quebec, s'élève actuellement au chiffre de 164.

Ce nombre pourra facilement être doublé et décuplé au-delà, dès que les affaires reprendront leur état normal.

Nous avons fait appel à 3000 volontaires. Le champ d'action est toujours libre au travail de toutes les bonnes volontés.

Qu'on nous permette de citer ici en exemple nos compatriotes de Marcelin qui, malgré la faillite de la récolte cette année, ont si bien répondu à notre appel. 36 d'entre eux ont souscrit à la campagne de propagande et ajouté à notre liste exactement 150 nouveaux abonnés. D'autres centres de notre province, ou d'ailleurs, en bon nombre, pourraient en faire autant sans un très grand effort, et nous sommes assurés qu'ils sont loin d'avoir encore dit leur dernier mot. Il suffira de quelque généreuse initiative pour donner le branle et obtenir les mêmes résultats.

Au moment où nous sommes, 35 centres différents, dont 28 de la Saskatchewan, ont pris une part plus ou moins grande au mouvement et voyez déjà ce que pourra faire votre propagande pour l'oeuvre vitale de la colonisation:

Le premier millier d'abonnés que vous avez contribué à la cause, en moins d'un mois, se répartit sur **350 endroits différents de la province de Québec, des Etats-Unis et de la France.**

Ceux qui recevront ainsi le journal, grâce à vous, durant toute une année, dans ces centres qui peut-être jusqu'ici ignoraient tout de l'Ouest, ce sont des gens qui, ayant des parents ou des amis dans nos provinces, s'y intéresseront certainement. D'une semaine à l'autre le journal leur donnera sur le pays les plus utiles renseignements: ceux que l'on acquiert par la notion directe des faits et qui procurent un aperçu d'ensemble bien plus juste et plus persuasif que les plus éloquentes brochures de colonisation. Dans le journal, chaque semaine, on acquiert la connaissance directe de notre vie nationale et l'on se rend compte par soi-même des différences de situation et des avantages qu'offre notre pays à tous les points de vue. C'est un travail continuel qui s'opère pour le plus grand bien de tous.

Il est donc incontestable que vous avez aujourd'hui en main un moyen de premier ordre pour promouvoir l'oeuvre de la colonisation

En vous accordant quatre abonnements pour la somme de $5, nous vous offrons un avantage dont tout vrai patriote devrait se prévaloir au plus tôt.

Pour que nous puissions atteindre dans le même temps le plus grand nombre de personnes possible faites-nous parvenir votre souscription sans délai.

Au tableau d'honneur

Souscripteurs ayant payé quatre abonnements ou plus

(4e liste et listes précédentes)
M. Vandale, Meyronne, Sask
Abbé A. Lemieux, Willow Bunch.
Joseph Lacelle, Lac Pelletier.
Mme Vve Moïse Gouin, Saskatoon
Mlle Octavie de la Ronde, Winnipeg, Man.
A. Renaud, Midnapore, Alta.
. Desnoyers, Beaumont, Alta.
. P. Michaud, Gravelbourg, Sask.
Emile Péloquin, Marcelin, Sask.
Georges Denis, Marcelin
Adolphe Chevrier, Marcelin
C. Saint-Amant, L'Avenir, P.Q.
. Hallé, Willow Bunch (10).
Abbé Maillard, Gravelbourg.
C. Gagné, Willow Bunch.
Emile Cuelenaere, Leask.
Association Interprovinciale, Vonda (50).
Dr Doiron, Vonda.
Abbé A. Louison, Vonda.
Amédée Dionne, Vonda.
R. Lepage, Vonda.
M. Girard, Vonda.
. F. Brunelle, Vonda.
B. Blouin, Vonda.
Denis Desmarais, Vonda.
Abbé F. X. Shumsky, Winnipeg.
Théod. Pellerin, Saint-Léon, Man.
Azarie Labossière, St-Léon, Man.
J. P. G. Day, Battleford.
Abbé Maure Mourey, Battleford.
J. D. Noël, Battleford.
Honorable sénateur B. Prince, Battleford.
Arthur Prince, Battleford.
R. P. H. L. Vachon, O.M.I., North Battleford.
Un ami du journal, Halkirk, Alberta.
P. Philibert, Leask, Sas.
Mme Vve Gouëffic, Blaine Lake.
Abbé P. Nicolet, Viscount.
Donat Parent, Blaine Lake.
J. I. Lalonde, Marcelin,
Aldéric Cardinal, Windsor Lake.
J. Alfred Boyer, Marcelin.
Paul Colleaux, Marcelin.
Eloi Duret, Ormaux, Sask.
S. G. Mgr. A. Pascal, évêque de Prince-Albert (25 abon.)
Comité Exécutif de l'A.C.F.C., Prince-Albert (150)
Cercle de l'A.C.F.C. de Prince-Albert (25)
Mme J. E. Morrier, Prince-Albert
L'Académie de Sion, Prince-Albert.

Il faut s'abonner au "Patriote"

On nous écrit de Donnelly, Alberta:

"Le nom de "Patriote" que porte si bien votre journal devrait suffire pour encourager tous les Canadiens français du pays ou du moins ceux de l'Ouest à le recevoir.

"Jusqu'aujourd'hui, j'ai eu le bonheur de lire votre journal alors qu'il était reçu par un de mes amis. Mais votre appel du 9 octobre me fit réfléchir. L'ayant lu et relu attentivement je compris qu'il était de mon devoir de me rendre à votre demande.

"Emprunter votre journal pour se nourrir l'esprit de sa bonne et indispensable lecture, c'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Donc, s'abonner au journal, c'est-à-dire débourser la petite somme de $1.50, c'est le devoir qui s'impose pour aider à la défense de nos droits de Canadiens français si menacés dans ce pays, car le Patriote, *suivant votre expression, est "une force et une protection pour les droits de la minorité française."*

"La persécution, disait Mgr Langevin, au Congrès de Québec, décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racine, mais elle provoque et ravive les courages des coeurs vaillants. A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre, avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: "Ce que nous avons, nous le gardons."

De l'Alberta encore, avec souscription de $5.00 pour 4 nouveaux abonnés:

"A l'appel lancé par votre journal dévoué, je viens moi aussi me ranger dans l'armée de vos nouveaux abonnés. Je serai peut-être un ouvrier de la dernière heure, mais j'ai la conviction que mon oeuvre sera aussi efficace que celle des premiers arrivés. Je ne puis que vous souhaiter plein succès pour votre noble entreprise.

Un nouvel abonné qui vieillira avec le temps."

MERVEILLEUX

—Merveilleux... quoi?

Mais le succès du *Patriote de l'Ouest.*

A propos de quoi?

—Dans sa campagne de recrutement d'abonnés nouveaux par le moyen d'abonnements payés par ses lecteurs ordinaires aux parents et amis de la province de Québec surtout, et d'ailleurs aussi. Il fait d'une pierre deux coups, et en se favorisant, il favorise une campagne de colonisation, seule solution possible d'un état de choses que tous connaissent.

—Et puis vous dites merveilleux, mais où est donc la merveille?

—Oh! j'oubliais; imaginez que dans une seule semaine le *Patriote* a reçu le paiement, argent comptant, de 522 abonnements.

—Cinq cent-vingt-deux!! Vrai, êtes-vous sérieux?

—En doutez-vous, ouvrez le dernier *Patriote*, lisez et comptez: il ne faut pas être fort en arithmétique pour arriver au résultat. Ce sont 522 abonnements bien comptés.

—En effet, c'est magnifique!!

—Magnifique, je crois bien, ces gens de la Saskatchewan, ça se remue. Je connais un endroit où il a fallu une campagne de trois mois pas mal d'efforts pour atteindre la moitié de la première liste du *Patriote*. Il est vrai que tout le monde n'a pas le même talent; puis, pour dire toute la vérité, on est peut-être plus éveillé ailleurs sur les besoins réels des groupes français de l'Ouest. Les dures réalités ont fait certaines gens un peu pessimistes; aussi quand le *Patriote* a lancé sa campagne, ces gens croyaient bien que le bon *Patriote* suerait sang et eau pour arriver au résultat qu'il a atteint du premier coup.

—Etes-vous jaloux?

—Non... Pourtant, pour être franc, je dois dire que je le suis un peu: pas au point cependant de souhaiter de voir le vaillant *Patriote* privé du fruit de son intelligente initiative. Oh! que non!

—Mais ne pourriez vous pas faire de même?

—Mais déjà!

—Puis?

Puis... bien.. savez-vous que je vous trouve un peu inquisiteur.

—Mais y a-t il inconvénient à l'être?

—Votre question montre un peu de naïveté, et il serait cruel de vous faire toucher trop tôt aux dures réalités que réserve la sphère du patriotisme pratique en certains endroits. Je vous laisse donc à deviner ce que pourrait être ma réponse, et je vous dis au revoir, en me réservant de lire une seconde fois la belle liste du *Patriote*, pour mon encouragement et ma consolation.

Jacques BLONVILLE

La Liberté, 30 octobre 1918.

Dr Alfred Montreuil, Prince-Albert.
Mlle Annette Saint-Amant, Prince-Albert.
R. P. Gabillon, O.M.I., Prince-Albert.
Jules Casgrain, Prince-Albert.
Abbé A. Soyer, Prince-Albert.
H. E. Noël, Prince-Albert.
R. P. A. F. Auclair, O.M.I., Prince-Albert.
Isidore Daoust, Marcelin.
Adélard Fournier, Marcelin.
Mme G. Carrier, Prince-Albert.
Joseph Jarest, Prince-Albert.
Rdes Sœurs de la Présentation, Marcelin.
J. I. Lalonde, Marcelin.
Abbé P. E. Myre, Marcelin.
J. A. Turcotte, Howell.
R. P. Panhaleux, O.M.I., Prince-Albert.
Abbé G. Carpentier, Blaine Lake.
C. A. Fournier, Prince-Albert.
Emery Gaudet, Garonne.
Roch Lefebvre, Garonne.
Lucien Gaudet, Garonne.
J. G. Poulin, Hoey (10).
Donatien Frémont, Prince-Albert.
Léon Gaudet, Garonne.
Camille Gareau, Garonne.
R. P. L. Adam, Saint-Louis (10)
J. B. Boucher, Saint-Louis.
Urbain Royer, Deer Lodge.
Norbert Berriault, Prince-Albert.
D. L. Grenier, Garonne.
Jean Gaudet, Garonne.
Paul Chamberland, Garonne.
Abbé J. H. Chauvin, Saint-Isidore de Bellevue.
Narcisse Fournier, Prince-Albert.
Moïse Leblanc, Saint-Isidore de Bellevue.
Zénon Gaudet, Garonne.
J. E. Mouner, Prince-Albert.
Dr Léo, Langlois, Marcelin.
J. E. Landry, Marcelin.
Paul Grézaud, Marcelin.
Henri Leblanc, Saint-Isidore de Bellevue.
Azaric Gareau, Garonne.
P. M. McLeod, Saint-Louis (10).
Philippe Daigle, Saint-Philippe.
J. M. Renaud, Marcelin.
Wilfrid Gareau, Garonne.
Salomon Boucher, Saint-Louis.
Félix Branger, Lecoq.
Abbé, A. L. Lebel, Albertville.
Joseph Germain, Marcelin.
Calixte Branger, Lecoq.
E. Daniel, Lecoq.
Arthur Lacerte, Marcelin.
Philippe Major, Marcelin.
Henri Brousseau, Marcelin.
Auguste Bonin, Marcelin.
Moïse Manseau, Marcelin.
Napoléon Beaulac, Marcelin.
Veuve Augustin Gauthier, Marcelin.
Hermenégilde Charlebois, Marcelin.
Oscar Bourgeault, Marcelin.
Georges Boyer, Marcelin.
Dorius Ranger, Marcelin.
J. Bte. Godbout, Marcelin.
Paul Verrault, Marcelin.
J. J. Labresse, Marcelin.
Wilfrid Cloutier, Marcelin.
Adonias Sanche, Marcelin.
Georges New, Marcelin.
Ovide Desjardins, Marcelin.
R. Morel, D. Marcotte, W. Brodeur, Prince-Albert.
Ralliement français et catholique, Québec.
Alfred Paré, Saskatoon.
Dr Martial Lavoie, Howell.
Abbé Bourdel, Howell.
Rdes Sœurs de la Présentation, Duck Lake.
René Barré, Duck Lake.
Charles Doucette, Duck Lake.
G. Gervais, Duck Lake.
Dr. N. H. Touchette, Duck Lake.
R. P. J. E. Tessier, O.M.I., Duck Lake.
Rdes Sœurs de la Providence, Howell.
Albert Rousseau, Howell.
Philippe Lafrenière, Howell.
L. P. Fortin, Saskatoon.
Emile Grézaud, Duck Lake.
A. Dumoulin, Duck Lake.
M. J. Dubois, Duck Lake.
J. C. Bichon, Howell.
Gustave L. Orban, Howell.
Amédée Painchaud, Howell.
Aimé Masson, Howell.
Victor Doucette, Rosthern.
Ovide Dubé, Duck Lake.
M. Courchène, Duck Lake.
Charles Doucette Duck Lake.
Gédéon Doucette, Duck Lake.
Hector Desilet, Howell.
Théodore Grimard, Howell.
Eugène Doucette, Duck Lake.
Charles Masson, Howell.
L. Normand, Howell.
C. A. Benoît, Howell.
P. Pelletier, Elstow, Sask.
Henri Allain, Delmas.
R. P. Lajeunesse, O.M.I., Big River
Joseph Prince, Delmas.
François Bellavance, Delmas.
Charles Fillion, Delmas.
Victor Rivard, Delmas.
Alphonse Lavallée, Delmas.
Joseph Gareau, Delmas.
J. A. Roy, Delmas.
Ulric Douville, Delmas.
Aimé Fortier, Delmas.
R. P. A. Watelle, O.M.I., Delmas

Voir le coupon d'abonnement en page 10

Le jus de citron enlève les taches de rousseur

Mesdames! Vous pouvez faire une lotion de toilette pour clarifier et blanchir le teint

Exprimez le jus de deux citrons dans une bouteille contenatnt trois onces d'"Orchard white", agitez bien et vous avez un quart de pinte de lotion pour enlever les taches de rousseur, relever et embellir le teint et ça ne coûte presque rien.

Votre épicier a des citrons et la pharmacie ou le buffet de toilette vous fournira trois onces d'"Orchard white" pour quelque sous. Faites le massage du visage, du cou, des bras et des mains avec cette lotion aromatique tous les jours et vous verrez disparaître les taches. La peau devient claire, douce et blanche, et c'est inoffensif. 3

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

RICHARD, Sask.

Le jeudi 24 octobre a eu lieu à Richard le baptême d'une cloche. Pour la circonstance, les catholiques venus de tous les environs donnaient au village un joyeux air de fête et une animation peu ordinaire. A 4 heures, la foule s'étant rendue à l'église, la cérémonie commença. Au milieu de la nef, était suspendue la cloche, parée avec le meilleur goût.

Après le chant d'un cantique, que la chorale exécuta sous l'habile direction de M. Boutin, notre curé, M. l'Abbé Carpentier expliqua en peu de mots pourquoi la bénédiction des cloches est appelée baptême. Puis il se fit l'interprète de toute la population en témoignant sa reconnaissance aux généreux donateurs de la cloche, la famille Richard, si soucieuse des intérêts matériels et moraux de la paroisse. Il remercia aussi les parrains et les marraines pour l'empressement qu'ils avaient mis à accepter ce grand honneur de participer à la cérémonie.

M. l'abbé Soyer, dans une touchante allocution, rappela en termes éloquents le symbolisme chrétien de la cloche et son usage dans l'église.

Le R. P. Vachon n'ayant pu venir présider la cérémonie, M. l'abbé Soyer, délégué tout spécialement par Mgr Pascal, procéda à la bénédiction de la cloche, assisté de M. l'abbé Myre, curé de Marcelin, qui voulut nous apporter aussi un témoignage de sa sympathie.

La cloche reçut à son baptême les noms suivants: Albert, en l'honneur de Mgr notre chef vénéré; Augustine, Raphael en l'honneur des parents des généreux donateurs.

La cérémonie terminée, les parrains et les marraines vinrent sonner la cloche: M. et Mme E. Richard, M. et Mme A. Léeuyer, M. et Mme O. Boutin M. Fortin et Mlle B. Richard, M. et Mme Becotte, M. Canuel et Mlle E. Boutin, M. L. P. Délisle. Ce fut un long défilé dans l'église, chacun voulant admirer la cloche et faire un cadeau. 87 piastres, je crois, furent trouvées dans le plateau.

On pouvait lire sur la cloche l'inscription suivante: "Raphaël, donnée par M. Edouard Richard."

Nous exprimons l'hommage bien sincère de notre reconnaissance au frère de M. Emile Richard, à qui nous devons le bonheur d'entendre le son clair et harmonieux d'une cloche; cela nous rappelle que nous sommes comme une paroisse.

Après la cérémonie, M. et Mme Boutin offrirent un banquet aux invités. Mais la fête n'était point finie, car M. Richard rassembla les invités dans son vaste salon et nous eûmes le plaisir de passer une joyeuse veillée qui fut un vrai régal artistique.

On a joué "Les vivacités du Capitaine Tic", comédie en trois actes de Labiche. Les acteurs ont bien enlevé cela. On a ri de bon cœur. Chaque artiste s'est distingué: Mlle Bibiane Richard dans le rôle de la tante; Mlle Yvette Richard dans le rôle de Lucile; M. Jean d'Auteuil fut un parfait capitaine Tic; M. P. Desliste interpréta le tuteur et M. Rivière le prétendant Magis avec beaucoup de naturel. M. Lavoie et M. Beaulne jouèrent consciencieusement leur rôle de domestique.

Mlles Richard jouèrent avec brio des duos de piano. M. P. Délisle déclama deux longs poèmes de F. Coppée avec un talent d'artiste professionnel; c'est un ancien élève de Rivard. Tel maître, tel disciple. M. Jean d'Auteuil nous amusa énormément avec ses fables comiques si bien dites. Et Mlle B. Richard nous remua profondément avec une poésie de guerre: "La pipe du petit baron".

Tous nos remerciements à M. et Mme Richard qui ont organisé cette séance littéraire et comique. Tous nos remerciements et nos félicitations aux artistes. J'ai appris avec plaisir que cette séance sera donnée de nouveau dans quelques semaines au profit de notre église. Le 24 octobre 1918 restera donc une journée mémorable dans les annales de la paroisse. Pour terminer, souhaitons à Albert-Augustine-Raphaël une longue carrière et espérons l'entendre nous annoncer surtout de joyeux événements.

HOWELL, Sask.

Grâce au beau temps que nous avons depuis le 15 septembre, les battages se sont faits très rapidement et sont maintenant finis. Malgré quelques pertes par la gelée de juillet et la grêle d'août, nous allons expédier plus de grain que l'année dernière. Nous en avons déjà 79 chars de chargés et il y a à peu près 45,000 minots dans les trois élévateurs, sans compter ce qui reste chez les fermiers.

La campagne de "Plus Grande Production" a été bien mise en pratique ici, et nous avons bon espoir que la prochaine récolte sera aussi bonne, sinon meilleure, pour quelques-uns au moins, ceux qui ont été malheureux cette année.

Une soirée de vente de paniers annoncée pour mardi le 29 promet d'être un succès, car l'animation chez les dames et demoiselles du village est très forte. Les paniers seront tous de très bon goût, et s'il y en a parmi qui montent un peu haut à l'enchère, n'en soyons pas fâchés, car le revenu sera employé pour une chose d'une grande nécessité: "l'installation de la lumière électrique à la salle".

Ce sera d'un grand avantage pour l'exercice des séances, et pour le public aux soirées d'amusement. Peut-être que l'installation se prolongera jusqu'à l'église. Ce n'est pas la nécessité qui l'exige dans cette dernière, mais vu le prix modique, ce sera certainement une grande commodité là aussi.

La grippe espagnole, dite allemande, a fait son apparition dans le village; le semaine dernière elle était encore à une distance de dix milles. Espérons qu'elle ne se propagera pas plus. Nous faisons une prière spéciale, tous les dimanches après la messe, pour demander à Dieu de nous épargner de ce terrible fléau. Ayons confiance et nous serons exaucés, mais n'oublions pas aussi de prendre tous les moyens possibles pour éviter l'épidémie.

Nos acteurs sont en train d'exercer depuis quelque temps déjà une désopilante comédie intitulée: "Doctor Oscar" et deux contes de fées: "Le Prince Riquet" et l' "Héritage de Jocrisse". Les noms des personnages et la date seront annoncés plus tard.

ST. LOUIS, Sask.

Rien de bien extraordinaire ici. Les battages sont à peu de chose près finis et le rendement est plus que satisfaisant pour une année comme celle-ci. Nos gens après tout ont été gâtés du bon Dieu.

Il y a quelques malades de la grippe et le presbytère a été transformé en hôpital d'urgence avec le curé comme premier patient. Une bonne et dévouée religieuse fait la garde-malade: actuellement rien que cinq patients et le Docteur Moreau a bien vite fait de mettre son monde sur pieds.

Les enfants de notre école ont remporté des prix à l'exposition scolaire de Rosthern, entre autres les quatre premiers prix d'ouvrages manuels, des prix de dessins, etc. Enfin, comme toujours, nos enfants font honneur à notre programme bilingue et à leurs dévouées institutrices, les Filles de la Providence.

Nous avions cette semaine la visite de la Révérende Mère Vicaire d'Howell.

Les paroissiennes de St-Louis sont à organiser une soirée de paniers pour le dimanche 17 de ce mois. Si rien de malencontreux ne survient, nous aurons une brillante soirée comme de coutume. Les gens de St-Louis font bien ces choses.

A la mémoire de Lionel McLeod

L'Ange de la mort qui conduit la terrible épidémie à travers le monde vient de nous ravir à nous aussi un être bien cher. Lionel McLeod, fils de Pierre McLeod et de Léontine Trottier vient de mourir au presbytère de St Louis transformé en hôpital.

Lionel, né le 28 juin 1900, à Montréal, n'avait donc que 18 ans et 4 mois. D'une constitution excessivement faible, le cher enfant ramassait toutes les maladies qui avaient cours et bien d'autres. Et s'il a pu voir ses 18 ans, ce n'est assurément dû qu'aux gâteries de ses chers et bons parents aussi qu'aux soins intelligents de tous les médecins qui le soignaient depuis son enfance. Atteint de la grippe le mardi 22 au soir, il se coucha pour ne plus se relever. Le Docteur Moreau, appelé à son chevet, mesura de suite la gravité du cas. Il ne manqua pas de me prévenir que s'il y avait complication aux poumons c'en était fait de lui, puisque le cœur si malade, (Lionel avait une double lésion au cœur) ne pourrait pas tout naturellement faire la lutte. Le lendemain, il remarqua par la respiration de son patient que ses craintes allaient se réaliser. La maladie fit son œuvre, malgré les attentions si dévouées et si intelligentes du médecin, et mardi matin, le 29, dans la nuit, vers les deux heures et demie, le cher enfant s'en allait chez le bon Dieu pendant que le prêtre lui administrait l'Extrême Onction sous les yeux de sa tendre mère et d'une fervente Fille de la Providence qui lui prodiguait ses soins.

Sa mort fut douce comme sa vie, et dans sa tombe il reposait comme dans son lit avec, sur la figure, cette expression de parfaite quiétude d'âme, cette si douce tranquillité d'esprit et cette aménité de caractère qui lui attachaient tous les cœurs qui venaient en contact avec le sien. Partout où Lionel a vécu il s'est fait aimer. Remarquablement pieux, d'une pureté angélique, gai toujours, et gouailleur plus qu'à son tour, il savait amuser et plaire. Les parties d'années qu'il passa au Collège des Jésuites d'Edmonton, il sut conquérir, avec l'estime affectueuse de ses maîtres, la loyale amitié de ses camarades qui le lui prouvèrent en lui décernant par voie de suffrages secrets le prix de caractère.

Doué d'un talent peu ordinaire et d'un jugement remarquablement droit en même temps que sérieux, l'élève faisait ses classes facilement malgré ses longs mois perdus par la maladie.

Avec son nom écossais, il avait, comme son père et son grand oncle, Pierre McLeod, le célèbre journaliste trifluvien, une âme fièrement française. Quelques Anglais de notre canton ne l'oublieront jamais, et pour cause! C'est donc une promesse de vaillance que perd notre race.

Sa piété si fervente et si indépendante de tout respect humain faisait présager chez cet enfant une vie tout apostolique, qu'il avait du reste commencée au Collège. Ceci me remet en mémoire une parole dite à un de ses dévoués professeurs qui l'engageait à parler à l'un de ses camarades qui n'allait pas très bien. Comme ce Père lui demandait s'il avait eu occasion de parler à son cher A., "Non, répondit l'enfant, je veux finir ma neuvaine auparavant". Le cher enfant! il priait pour ses camarades afin de leur aider par ses prières encore plus que par ses conseils, qui n'étaient après tout que ceux d'un enfant de 14 ans.

Il aimait tendrement la Très Sainte Vierge et avait toutes ses confiances dans le Sacré-Cœur, il avait fait plusieurs fois les premiers vendredis du mois. Fidèle à son chapelet pendant sa vie, il l'avait toujours à la main dans son lit de souffrance qui fut celui de sa mort. Et comme pour le remercier de cette tendre dévotion Notre Dame du Très Saint Rosaire vint le chercher pour la fin de son mois.

Dans sa famille, Lionel, était l'ange consolateur de tous. Un compagnon plein de tendresse pour sa mère, un associé clairvoyant pour son père, un grand frère pour ses deux petites sœurs. C'est un grand deuil dans cette petite famille, mais avec l'esprit de foi qui y règne on baise la main de l'ange qui est venu chercher le cher enfant pour l'emporter au paradis, où les souffrances et les peines n'ont pas droit de cité, mais où règne le complet bonheur dans l'amour immortel du bon Dieu.

Vous tous qui avez connu Lionel, vous ne lui refuserez pas une fervente prière pour le repos de sa chère âme.

Celui qui l'a si intimement connu et si tendrement aimé.

X. X

STE-MARTHE DE ROCANVILLE, Sask.

Notre bureau de poste, Sainte-Marthe-Rocanville, s'appelait d'abord *Martheton*, parce que, dit on, on ne voulait plus de *saint* ni de *sainte*. Puis on changea Martheton en *Roberts*. Enfin après six mois d'instances à Moose-Jaw et à Ottawa, on a fini par nous accorder *Sainte-Marthe*, conformément au désir de tous les intéressés. Sainte-Marthe n'est pas un nom prussien!

Notre district postal ainsi que notre district scolaire porteront désormais le même nom que notre paroisse. C'est ce qu'on appelle simplifier les choses à l'avantage de tous. On ajoute *Rocanville* pour bien différencier d'avec Sainte-Marthe-Vaudreuil, P.Q. C'était la dernière objection présentée par le Département. Nos remerciements à M. l'Inspecteur des Postes à Moose-Jaw.

VISCOUNT, Sask.

La grippe. Il y a encore plusieurs personnes gravement malades de la grippe, entre autres M. J. Coggins et Mme MacDougall. Le premier a reçu les derniers sacrement la semaine dernière, mais depuis quelques jours son état s'est bien amélioré.

—A Plunket, on cite le cas d'une famille hongroise où le père, la mère et trois enfants ont été simultanément frappés par la maladie. Les malheureux n'avaient pour les soigner qu'une petite fille de huit ans. On nous annonce que la mère vient de succomber....

La Toussaint. Ce fut grande fête dans la colonie germano-russe le vendredi 1er novembre. Pour la première fois la messe était célébrée par M. le curé Nicolet dans la jolie église récemment construite et... chose plutôt rare dans ce pays, déjà entièrement payée comptant par les paroissiens, sans qu'on ait dû emprunter un sou!

M. le curé arriva en automobile, à 8 heures du matin, en compagnie de M. David Fillion. L'église était remplie de fidèles et les confessions durèrent jusqu'à 11 heures. Puis quand les chants de la grand'messe commencèrent et que la parole de Dieu retentit sous ces voûtes, on vit la joie resplendir sur tous les visages... Il y a cependant un petit point noir dans cette allégresse générale: l'église n'est pas encore bénite et nous avons dû faire un accroc au Droit canon. Mais nous espérons que les circonstances ne nous obligeront pas d'attendre trop longtemps l'indispensable cérémonie.

Baptêmes.—Jacob, fils de Jean Loroff et de Maria Wurz, né le 30 octobre, baptisé le 1er novembre. Parrain et marraine: Jean Brecht et Hélène Loroff.

- Antonina-Maria, fille d'Oscar Riski et d'Antotina Kobli, née le 26 octobre, baptisé le 2 novembre. Parrain et marraine: Jacob Bricknar et Emma Kobli.

MARCELIN, Sask.

—Le onze octobre, quelqu'un apporta au baptême une petite fille bien alerte et qui veut vivre, n'ayant cependant qu'une jambe de complète, l'autre n'allant pas au genou, et pas de langue du tout, par contre la mâchoire inférieure garnie de belles petites dents et la supérieure avec ses dents en train de percer.

- M. Paul Verrault vient de perdre de la coqueluche sa petite fille âgée d'un an et quelques jours, Berthe-Euphémie. C'est la deuxième de ses petites filles qui part pour le paradis.

—Dame la Grippe est bien établie à Marcelin, à Blaine Lake et à Aldina. Notre médecin est seul pour un territoire de 20 miles à la ronde. Il a dû se procurer une bonne auto neuve que M. Charbonneau conduit.

Nos gens sont prudents. Le Dr Langlois est dévoué, et comme la température est idéale, nous espérons nous en tirer sans perte de vies. Jusqu'à ce jour, aucun décès.

- M. Adolphe Chevrier a vendu une de ses terres à M. Pierre Cassavent avec un profit de $800 clair.

- M. l'abbé Carpentier, curé de Blaine Lake est en repos chez M. Myre de Marcelin.

MOUVEMENT DE L'A.C.F.C.

La vie de nos Cercles

Il est vraiment consolant de voir les différents moyens de survie que prennent un certain nombre de cercles de l'A. C. F. C. Le mouvement n'est pas général, mais il faut qu'il le devienne; autrement notre Association languira petit à petit pour s'éteindre ensuite graduellement.

Je me suis souvent demandé à quoi sert la visite annuelle de l'Organisateur général, visite qui réunit toujours un très grand nombre de personnes enthousiastes, si après l'on s'endort et l'on ne fait rien le reste de l'année.

Quels sont donc les principaux moyens à prendre pour faire vivre un cercle? Ils diffèrent quelque peu pour chaque localité, mais dans l'ensemble, on peut les appliquer partout.

D'abord, chaque cercle doit tenir une assemblée régulière mensuelle suivant l'article 23 de la Constitution.

On se demande: "Que faire à cette assemblée?" Voici: quelques cercles ont organisé ce qu'ils appellent un parlement modèle, où tout le monde est invité à prendre la parole sur un ou plusieurs sujets annoncés à la séance précédente. Les résultats sont extraordinaires parfois, si bien que partout on a découvert des talents oratoires chez presque tous les membres des cercles. Chacun prend part à la discussion, on s'intéresse mutuellement, on s'amuse, le temps se passe agréablement et l'on a hâte de voir arriver la prochaine réunion.

On discute aussi les questions paroissiales, telles que construction des édifices religieux, des écoles, emploi des deniers, enseignement dans les écoles, etc.

Dans ces réunions intimes, on s'instruit, on apprend à se connaître, on s'édifie les uns les autres, on se convertit même. D'indifférent parfois, on devient fervent chrétien. Bref, le bon fonctionnement du cercle local dans une paroisse est une chose que l'on ne peut négliger et regarder comme secondaire. On ne fait jamais trop de vie sociale, surtout quand elle est bien dirigée.

Je connais des paroisses où le cercle local de l'A.C.F.C. a déjà rendu d'immenses services aux curés et par le fait même à la cause religieuse et nationale.

Il y a parfois des sujets que le curé peut difficilement traiter en chaire. On discute ces questions au cercle, on répond aux objections. La lumière se fait et tout le monde est content.

Pourquoi n'organiserait-on pas, au moins une fois par année, une petite séance récréative et musicale? Tâchons aussi de varier un peu notre programme et de ne pas servir toujours la même chose. Cela devient insipide, on s'ennuie et l'on finit par rester à la maison. Organisons aussi, sous les auspices de notre cercle, des conférences, des parties de cartes, des ventes de paniers.

Pourquoi ne tiendrait-on pas, comme cela se fait en quelques endroits, un dépôt de tabac, cigares, cigarettes, etc. dont les profits iraient à la caisse du cercle? On attirerait des membres en leur distribuant ces choses à bon marché. L'acquisition d'une table de billard, quand la chose est possible, n'est pas une mauvaise affaire. Et quand les moyens ci-dessus énoncés ne suffiront pas, vous serez assez ingénieux pour en trouver d'autres.

ORGANISATEURS RÉGIONAUX

Une grosse question, c'est celle de la nomination des organisateurs régionaux. L'article 32 de la constitution me met dans cette obligation et le temps est arrivé pour la région sud de la province. Réellement, ce devoir me fait peur et je vois mes demandes d'acceptation refusées par ceux sur les épaules desquels je voudrais placer ces charges. Je leur demande en grâce de vouloir bien accepter et de ne pas me donner un refus motivé par une série plus ou moins longue d'objections et de raisons. C'est un travail, une oeuvre nécessaire, éminemment patriotique et nationale et qui demande beaucoup de bonne volonté. Mettons-nous y donc, chers compatriotes et en avant!

"JOURNÉE DES ECOLES"

Je ne voudrais pas que l'on continue à dire plus longtemps que la partie sud de la province n'a pas fait sa quote-part pour la "Journée des Ecoles". Vous savez quels moyens prendre pour en faire un succès. Les travaux les plus pressants sont terminés. Tout le monde a de l'argent à sa disposition et ne cherche que l'occasion de s'en défaire, utilement, je l'espère. L'occasion est donc favorable. Profitons-en et à l'oeuvre!

ABBÉ J.-O. RIOUX
Organisateur général de l'A.C.F.C.

ST HUBERT, Sask.

Le cercle de l'A.C.F.C. de St—Hubert fut agréablement surpris de la visite que vient de lui faire M. l'abbé Rioux organisateur général.

Malgré l'imprévu de cette visite et le peu de temps que nous avons eu pour prévenir nos gens, bon nombre s'étaient rendus à la réunion.

Après l'expédition des affaires courantes, la parole fut donnée à Monsieur l'Organisateur. Pendant plus d'une heure il nous tint sous le charme de sa parole sobre, claire et posée. Avec beaucoup d'à propos, il nous rappela la nécessité de nous unir et nous fit voir l'oeuvre accomplie par l'A.C.F.C. Il félicita notre cercle de l'union qui y règne et de la fidélité qu'il a apportée depuis sa fondation à tenir des séances régulières. Son passage parmi nous ne peut que nous encourager à continuer à nous intéresser à toutes les grandes questions dont il nous a parlé.

Une quête faite à la fin de la séance pour l'A.C.F.C. a rapporté la somme de $21.

Cinq membres nouveaux ont donné leurs noms et leur cotisation. Tous, en serrant la main du conférencier, lui dirent non pas adieu mais un cordial au revoir!

BENOIT XV ET LES ECOLES BILINGUES

Sous ce titre le R. P. Rouleau, dominicain, d'Ottawa, a publié dans le *Droit* et dans le *Devoir* un remarquable commentaire de la récente lettre pontificale sur la question des langues.

Dans l'*Action Catholique*, Mgr L. A. Paquet, l'éminent théologien canadien, a aussi commencé une série d'articles de haute portée doctrinale sur l'union catholique.

Voici la fin de l'étude du R. P. Rouleau:

LE CODE DES ECOLES BILINGUES

En résumé, nous pouvons dire que Benoît XV formule peu à peu le code des écoles bilingues séparées. Commencée dans la lettre "Commisso divinitus", cette œuvre magistrale se continue par le document "Litteris apostolicis". Cette législation ne naît pas des calmes délibérations d'une assemblée constituante, elle est plutôt suscitée par les difficultés des circonstances. Chaque article, sanctionné et promulgué par l'autorité suprême, devient la lumière de nos consciences.

Nous pourrions formuler ainsi les premiers canons de ce code nouveau:

1.—On ne peut refuser aux Franco-Canadiens le droit de réclamer l'enseignement du français dans les écoles où leurs enfants sont en un certain nombre.

2.—On ne peut leur faire un reproche de défendre ce qui leur tient tant à cœur.

3.—Ce droit d'enseigner le français n'est limité ni aux écoles érigées avant 1913, ni à telles classes inférieures.

4.—Que la langue maternelle de l'enfant soit la langue véhiculaire de l'enseignement pendant les premières années, et au moins pour quelques matières.

5.—Que les inspecteurs soient catholiques.

6.—Que les maîtres catholiques soient formés dans des écoles normales catholiques.

7.—Que les catholiques s'efforcent d'obtenir de plus amples concessions, et les mutations qu'ils souhaitent.

8.—Qu'ils évitent dans leurs réclamations les procédés violents ou illégitimes.

9.—Que les catholiques ne recourent pas aux tribunaux civils, pour ces matières, sans la permission spéciale des évêques.

Tels sont les articles fondamentaux de ce code. Le temps pourra les enrichir de nouveaux développements. Mais, dès aujourd'hui, ils suffisent à paralyser, sinon à ruiner totalement, le néfaste règlement 17. En vérité, qu'en reste-t-il?

CONCLUSION

Lorsque les générations futures étudieront cette période de notre histoire, comprendront-elles la vivacité et la persévérance de nos luttes? Sans doute, mieux éclairées, dégagées des préjugés de races et de sectes, elles s'étonneront qu'il ait fallu déployer tant d'efforts, qu'il ait été nécessaire de recourir si loin et si haut, pour obtenir la reconnaissance de ces droits élémentaires, au milieu d'une société chrétienne!

Désormais, instruits et pacifiés par la bienfaisante parole du Vicaire de Jésus-Christ, tous les catholiques d'Ontario s'uniront, sans distinction d'origine, pour se prêter une mutuelle assistance. Quelle perspective aussi brillante que réconfortante ouvre à nos regards cette fraternelle union! Qu'elle est riche de possibilités! Déjà, tous les éléments de la population protestante, assez dégagés de fanatisme pour étudier et juger par eux-mêmes nos questions, nous manifestent une étonnante sympathie. "The Clash" de M. Moore en est la preuve. Et ce n'est pas la dernière. Malgré les cris effarés des orangistes, la loi scolaire sera modifiée. Les écoles bilingues ne seront pas seules favorisées: ce sont toutes les écoles séparées, qui bénéficieront de cette bienheureuse entente. Le salut de l'école catholique sera obtenu, comme en 1895, par l'alliance de toutes les forces catholiques, contre la coalition des loges orangistes et maçonniques.

La victoire de la justice et de la charité assurera les magnificences du règne de la paix.

Fr. Raymond-Marie ROULEAU,
des FF. Prêcheurs.

Les Franco-Canadiens de l'Ouest tombés au champ d'honneur

Nous relevons les noms français suivants parmi la liste des soldats tués et blessés dans la grande offensive de l'armée canadienne:

BLESSÉS

Manitoba

Beauchamp, Lucien, Winnipeg.
Cardinal, M., St. Norbert.
Dorion, John, Le Pas.
Fournier, L., Goranto.
Germain, L. O., Winnipeg.
Grandbois, P., Winnipeg.
Lefebvre, L. H., Holland.
Larocque, L. H., Holland.
Lavallée, A., Abbéville.
Papillon, Wilfrid, Winnipeg.
Provost, J., Winnipeg.
Riel, John, Winnipeg.
Rougeau, J. L., Otterburne
Taillefer, L., St. Boniface.
Thibault, Ernest, Winnipeg.
Vandal, D., Leary.
Verne, J., Oak Point.

Saskatchewan

Arsenault, W., Govan.
Beaudette, L., Hudson Bay Jct.
Boivin, P. P., Glenavon.
Braconnier, V., Batoche.
Caron, F. A., Prince Albert.
Daigneault, J., Lanigan.
Guy, N., Caron.
Leclaire, A., North Battleford.
Lefebvre, F. P., Maidstone.
Rion, L., Tisdale.

Alberta

Allain, A., Donnely.
Bergeron, F., St. Paul des Métis.
Paul, J., Donalda.
Pilon, T., Lethbridge.
Raymond, R. F. Edmonton.

TUÉS

Arnaud, Henri, Winnipeg.
Bédard, G., Winnipeg.

(*La Libre Parole*)

Le char d'assaut est une invention française

L'inventeur de ces merveilleux outils de la victoire n'est pas M. Thomas Tank Burnall, manufacturier à Norfolk, comme on l'a cru. Tank Burnall n'a été que le constructeur et le metteur au point d'une invention d'origine française, conçue en 1914, contruite en octobre de la même année, puis étudiée, approuvée et ajournée, comme toujours.

Quel est le nom du Français qui inventa les chars d'assaut? On ne nous le dit point. On sait seulement qu'il a écrit à M. Painlevé, en avril 1915, la belle lettre suivante:

"L'inventeur croit devoir rappeler qu'il a nettement déclaré ne vouloir poursuivre ni un bénéfice en cas d'adoption de son appareil, ni même une satisfaction d'amour-propre. Il est prêt à s'effacer d'une façon complète si on estime que cet effacement soit de nature à conduire, si peu que ce soit, à la solution plus rapide d'un problème qui, envisagé dans toute son ampleur, est susceptible de changer du tout au tout les conditions actuelles de la guerre."

Sous le titre de Mélanges historiques, on va entreprendre la publication des principaux écrits de M. Benjamin Sulte répandus ça et là dans une centaine de journaux et revues. Le premier volume paraîtra prochainement. Cette collection historique sera bilingue.

L'Angleterre vient de décider qu'elle aurait des femmes députés, si elles peuvent se faire élire. Par un vote de 249 de majorité, une résolution donnant aux femmes le droit de siéger à la Chambre des Communes, a été adoptée.

Au nombre des dernières victimes de la grippe espagnole dans l'Est se trouve Mgr Piette, curé de la cathédrale de Joliette, prélat domestique de Sa Sainteté depuis 1914.

PRINCE-ALBERT

Prières contre les maladies contagieuses

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous donnons ci dessous le texte des prières contre les maladies contagieuses prescrites par S. G. Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert.

Antienne.— Rappelez-vous vos promesses, Seigneur, et retenez la main de votre ange exterminateur, afin que le monde ne soit pas désolé, et que tout être vivant ne soit pas détruit.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
V. Notre Père........(à voix basse)
Et ne nous induisez pas en tentation.
R. Mais délivrez-nous du mal.
V. Le Seigneur a donné sa parole, et nous a guéris.
R. Et il les a délivrés de la mort.
V. Que les miséricordes du Seigneur le glorifient.
R. Et ses merveilles parmi les enfants des hommes.
V. Seigneur, oubliez nos iniquités passées.
R. Hâtez vous de nous prévenir par votre miséricorde.
V. Aidez-nous, ô Dieu Sauveur.
R. Seigneur délivrez-nous pour la gloire de votre nom.
V. Seigneur soyez-nous propice.
R. Et délivrez-nous pour l'honneur de votre nom.
V. Seigneur, écoutez ma prière.
R. Et que ma requête vous parvienne.
V. Le Seigneur soit avec vous.
R. Et avec votre esprit.

Prions. O Dieu qui désirez la conversion des pécheurs, et non leur mort, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, regardez avec bienveillance votre peuple qui revient à vous, tandis qu'il vous reste fidèle, daignez écarter de lui le fléau de votre colère. Par le même Jésus-Christ, Notre Seigneur. Ainsi soit-il

---

La grippe espagnole

L'épidémie de grippe espagnole continue de sévir sans qu'il soit possible encore de prévoir sa fin. Les autorités médicales sont cependant d'avis qu'elle a atteint son plus haut degré d'intensité et qu'elle ne peut tarder à diminuer. Bien que chaque jour quelques malades succombent victimes du fléau, les morts sont néanmoins peu nombreuses, si l'on considère l'étendue de l'épidémie dans la ville. Il est devenu clair que dans une famille où l'influenza a fait son apparition, tous les membres doivent s'attendre à en sentir plus ou moins les effets. On recommande toujours de pas s'alarmer inutilement. Le Dr McMillan, commissaire de la santé, conseille, comme mesure préventive, de se faire vacciner contre l'influenza.

Plusieurs services publics, le service postal en particulier, sont sérieusement désorganisés.

L'Emprunt de la Victoire

L'Emprunt de la Victoire dans la division de Prince-Albert accusait samedi soir un montant total de souscriptions s'élevant à $457,550. On considère ces premiers résultats comme satisfaisants, étant donnés les sérieux empêchements causés par l'épidémie de grippe.

Voici les sommes souscrites par les différentes localités.

Prince Albert, $130,800; Rosthern, $66,600; Duck Lake, $5,700; Birch Hills, $14,800; Kinistino, $10,700; Melfort, $130,000; Tisdale, $7,300; Wakaw, $10,400; Shellbrook, $79,300; Parkside, $9,050; Marcelin, $10,000; Blaine Lake, $17,600; Canwood, $1,100; Big River, $25,200. Total $457,550.

—L'une des plus récentes victimes de la grippe espagnole est M. J. B. Brown, greffier de la ville, un fonctionnaire dévoué et sympathique, dont la mort est saluée de regrets unanimes.

—Le R. P. Panhaleux, O.M.I., curé de la cathédrale, se remet heureusement d'une attaque de grippe à l'hôpital de la Sainte Famille.

—Nous apprenons que le R. P. Vachon, O.M.I., de North Battleford, est gravement malade des suites d'une attaque de pneumonie.

—M. et Mme A. Turgeon et leurs enfants, de Régina, sont de passage à Prince-Albert.

DUCK LAKE, Sask.

Notre bon et dévoué curé, le R. P. J. E. Tessier, O.M.I., vient de nous quitter. Il est appelé par ses supérieurs à remplir le poste important de curé à St-Paul-des-Métis, Alta.

Durant son séjour de deux années parmi nous le bon Père Tessier s'était gagné tous les cœurs. Son départ cause dans toute la population de très vifs regrets.

Notre nouveau curé est le R. P. Husson, O.M.I., qui était directeur de l'Ecole du Lac la Selle et qui a été longtemps procureur des missions du Nord.

Ça devient en... zutant

Je pris mes lecteurs canadiens-français d'excuser ce mot de *Parisian French*. Il est destiné à me présenter au public anglo-saxon, en lui prouvant ma compétence dans la langue si chère à son cœur. J'ai même été sur le point de me servir d'un mot plus énergique, encore plus "*parisian*", et commençant également par *en*.... Mais, ce mot, bien que, dans sa forme substantive, il ait été adressé aux Anglais par un général célèbre dans une circonstance mémorable, a le défaut de n'être admis dans la bonne société, ni en France, ni au Canada. Contentons-nous donc de leur dire qu'ils sont parfaitement *enzutants*, avec leur manie du *Parisian French*, et leur prétendue distinction entre la langue française et le parler des Canadiens français.

Je dois commencer par les avertir que tout sauvage que je sois... devenu, je suis cependant né en France; j'y ai fait mes études, primaires, secondaires, et même un peu supérieures; j'y ai vécu jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans; et, depuis, j'y suis retourné quelquefois.

Donc, je dois connaître la langue française, au moins aussi bien que les Anglais du Canada ou des Etats-Unis. Or, depuis plus de trente ans que je vis au Canada, je n'ai jamais pu découvrir de différence entre le prétendu *patois* canadien-français et le véritable français. Si, cependant, une petite différence que j'ai constatée dès mon arrivée en ce pays: c'est que le peuple de la province de Québec parle un français beaucoup plus *académique* que le patois en usage parmi n'importe quelle population des campagnes françaises, et surtout que l'argot employé par les ouvriers des villes de France, y compris ceux de Paris. Voilà la constatation désintéressée d'un Français de France: et peut-être que nos Ontariens seront assez bons pour me concéder que je connais ma langue maternelle.

Je vous avoue que, dès l'apparition de ce canard du "*patois*" canadien, je me suis attendu à voir se lever, pour lui couper les ailes, quelqu'un de mes nombreux compatriotes établis au Canada. Mais, sans doute que, comme moi, ils l'ont jugé trop ridicule pour lui faire l'honneur de le prendre au sérieux. Nous avons cru qu'il suffisait d'en rire et de s'en moquer; ainsi que, pour ma part, je n'ai pas manqué de le faire, chaque fois que l'occasion s'est présentée de parler du "*Parisian French*" de nos bons amis de Toronto.

Il est évident, en effet, que Sir Max Aitken, en inventant le "*Québec patois*", et en permettant à ce canard de prendre sa volée dans un livre à estampille officielle, a montré qu'il est un imbécile doublé d'un malhonnête homme, et les Anglo-Saxons du Canada et des Etats-Unis prouvent, en lui emboîtant le pas, qu'ils ne sont que des ânes ignorants ou de ridicules fantoches. Il nous est donc bien permis à nous, Français de France, de faire des gorges chaudes à leurs inventions saugrenues.

Mais, il paraît que ce canard a la vie dure et que le ridicule ne suffit pas à le tuer. On ne peut plus ouvrir un journal ni une revue sans le rencontrer sous une forme ou sous une autre. Pour moi, ça finit par me donner sur les nerfs; ça devient *en... zutant*.

Car, enfin, bien que mon village natal ne soit qu'à quelques lieues de la partie bretonnante de la Bretagne, je n'ai jamais pu converser sans interprète avec un de mes compatriotes ne parlant que le breton; en Provence, j'ai eu beau ouvrir les deux oreilles, je n'ai jamais pu savoir ce que se disaient deux Provençaux conversant dans la langue d'Oc; arrivé au Canada, il m'a fallu travailler ferme avant de pouvoir parler et comprendre le Montagnais et le Cris; et, bien que j'eusse appris l'anglais dans mon collège, et par la lecture de Shakespeare et de Walter Scott ne fût aussi facile que celle de Corneille et de Bossuet, il se passa un certain temps avant que je pusse comprendre quelque chose à la sorte d'anglais dont on use dans l'Ontario et dans l'Ouest.

Mais, pour le "Québec patois", je l'ai compris du premier coup. En mettant le pied sur le quai de Montréal, je commençai à converser avec les ouvriers du port, aussi facilement que je l'avais fait avec ceux de Dieppe en quittant la France; et beaucoup plus facilement que je n'ai jamais pu le faire avec des paysans lorrains, ou avec des Wallons de Belgique. J'en conclus que les Canadiens français parlaient la même langue que moi; et je serais curieux de savoir ce que les *savants* américains et anglo-canadiens ont à objecter à cela.

Je prie mes compatriotes les Français établis au Canada de joindre leur témoignage au mien, toutes les fois que cela leur sera possible. Il est absolument indispensable de faire comprendre aux gens de Toronto et d'ailleurs que les meilleures plaisanteries sont les plus courtes. Or, celle-ci a tellement duré qu'elle en est devenue insupportable.

UN SAUVAGE

P.S.—J'envoie cet article à différents journaux canadiens-français. J'espère que tous me feront l'honneur de l'insérer. Ceux auxquels je ne l'envoie pas sont priés de le reproduire quand même.

Un S.

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

PORCS—	
Truies	$14.00
Verrats	$13.00
Légers	$17.00
De choix	$18.00
BOUVILLONS—	
Pesants de choix	$11.75 à $12.50
Assez bons	$10.50 à $11.25
VACHES—	
De choix pour boucherie	$8.00 à $8.50
Passables	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$6.00 à $6.25
Conserve	$5.00 à $5.25
Laitières	$75.00 à $110.00
GENISSES—	
De choix pour boucherie	$8.50 à $9.00
De choix pour élevage	$6.00 à $6.50
Passables	$5.50 à $6.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$9.00 à $9.50
De choix légers	$7.00 à $7.25
TAUREAUX—	
De choix	$6.50 à $7.00
Bons	$6.25 à $6.50
Ordinaires	$5.50 à $6.00
BOEUFS—	
De choix	$7.50 à $8.00
Passables	$7.00 à $7.50
Moyens	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$5.00 à $5.50
VEAUX—	
De choix, légers	$8.00 à $9.00
De choix, pesants	$7.00 à $8.00
BREBIS ET AGNEAUX	
Agneaux de choix	$14.50 à $15.00
Brebis	$11.00 à $12.50
Béliers	$13.00 à $14.00

D. COUGHLIN & CO

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert
(P. Burns & Co.

Bouvillons de choix à partir de 1,200 livres	13c
Bons bouvillons de boucherie de 1,100 à 1,200 livres	11c à 12c
Bouvillons de boucherie moyens de 900 à 1000 livres	8 à 9c
Bouvillons à engraisser	9 à 9½
Bouvillons maigres	6 à 8½
Génisses de choix	7½ à 8½
Bonnes génisses de boucherie au-dessous de 1000 livres	7 à 8c
Vaches de choix au-dessous de 1000 livres	8 à 8½
Vaches moyennes	6 à 7c
Bœufs de choix	6 à 7½
Bœufs communs	5 à 7c
Verrats de choix	5 à 7
Verrats communs	5 à 6½
Porcs	17
Veaux	7 à 8
Béliers	11 à 12c
Brebis	10 à 11c
Agneaux	10 à 14c
VOLAILLE.—	
Poulets du printemps	20c
Poules	18c
Coqs	12c

MARCHE AUX GRAINS
Winnipeg

AVOINE—	
No 2 C. W.	81¼
No 3 C. W.	78¼
Extra fourrage	79¾
No 1	76¾
No 2	73¼
ORGE—	
No 3 C.W.	105⅛
No 4 C.W.	99⅞
Fourrage	91⅜
LIN—	
No 1 N.W.C.	350⅝
No 2 C.W.	347½
No 3 C.W.	325½

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	202
No. 2 nord	199
No. 3 nord	194
No. 4 nord	187
No. 5 nord	174
AVOINE	85c
ORGE	$1.00 à $1.10

* * *

FOIN la tonne	$16.00 à $18.00
MOULEE, 100 lbs	$1.85
SON 100 lbs	$1.85
BEURRE, la livre	45c
OEUFS, la douz	45c
CAROTTES, le minot	$1.10
NAVETS, le minot	$1.00
POULET, la livre	35c
PORC, la livre	23c
MOUTON, la livre	25c
BOEUF, la livre	16c
AGNEAU, la livre	22c
VEAU, la livre	16c
POMMES DE TERRE	75c à $1.00

WHITE STAR, Sask.

Le 16 novembre, il se tiendra à l'école de White Star une assemblée publique dans le but de former une société pour l'achat de l'ancienne chapelle qui serait convertie en salle publique. H. La Haye 36p.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

ON DEMANDE une servante, sachant les deux langues de préférence. S'adresser à Mme MONTREUIL, 15 12e rue est, PRINCE-ALBERT, Sask. 32

A VENDRE—Un manteau en rat musqué, pour dame, en très bon état, porté un hiver seulement. S'adresser au *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask. (g)

ON DEMANDE un garçon d'une quinzaine d'années pour apprendre le métier d'imprimeur. Pension et logement. S'adresser à J. P. Daoust, 65, rue de la Rivière, Prince Albert, Sask. 35-

A VENDRE, quatre bons gros bœufs de travail. S'adresser à J. M. GARNEAU, RED DEER HILL, Sask. 35-38

A VENDRE—Piquets de clôture et poteaux pour téléphone en épinette rouge (Tamarac). Pour prix et conditions s'adresser à Zéphirin LAJEUNESSE, ORMEAUX, Sask. 35-38

Un Canadien français possédant expérience dans le Commerce du bois et du charbon, demande poste dans un centre Franco-Canadien ou mixte. S'adresser à casier (3) *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask. 33-36

A VENDRE—1 demi section à 3 milles à l'est de l'Eglise de Bellevue. Prix modéré. S'adresser à M. Adélard Houle, St-Isidore de Bellevue, Sask.

SOUVENIR DE FAMILLE — Mariage, Baptême, Première Communion. C'est le livre d'or de la famille. Il est destiné à conserver les noms du père et de la mère et des enfants de la famille, avec les dates de tous les événements de leur vie chrétienne. Quel beau livre et combien précieux pour une famille qui en aura rempli les pages; chacun voudra l'avoir et le conserver. Ne tardez pas à vous le procurer: adressez-vous à l'auteur: M l'abbé E. P. Chouinard, curé, Saint Paul de la Croix, Témiscouata, Qué Prix: 10 sous l'exemplaire, $8.00 le cent. 32-27

A VENDRE—1 demi section à 2 milles ½ au nord de l'Eglise, 300 acres au moins en culture, résidence magnifique. S'adresser à M. l'abbé J. H. Chauvin, St-Isidore de Bellevue, Sask 32-35p

Nous avons à vendre, dans le district de Gravelbourg, dans un rayon de quinze milles de la ville, environ vingt-cinq demi sections au prix de vingt-cinq à soixante-cinq dollars l'acre Une nouvelle église catholique au coût de $96,000 est en construction et un nouveau couvent de $125,000 est ouvert le 1er septembre. Gravelbourg est le centre canadien français de la Saskatchewan. Pour détails, s'adresser à L. J. FORCIER, agent d'immeubles, GRAVELBOURG, Sask. 31-5



AVIS AUX SOLDATS CONCERNANT LE CONGÉ DE RÉCOLTE.

L'attention est attirée sur une récente proclamation publiée dans les journaux, par le bureau du Service Militaire, ministère de la Justice, concernant la prolongation de congé devant être accordée aux HOMMES EXEMPTÉS COMME CULTIVATEURS.

Il est à remarquer que CECI N'AFFECTE EN RIEN LES HOMMES QUI ONT REÇU DU REGISTRAIRE L'ORDRE DE SE PRÉSENTER aux bataillons-dépôts et qui ont subséquemment obtenu un congé des autorités militaires.

Du moment qu'un homme a reçu ordre du registraire de se présenter pour le service, il passe de la juridiction de ce dernier sous celle du ministère de la Milice et de la Défense, et dès ce moment est considéré comme soldat. Ceci s'applique aux hommes de la classe 20-22 qui ont reçu l'ordre du registraire de se présenter en vertu de l'annulation des exemptions par arrêté ministériel du 20 avril dernier, ainsi qu'à ceux qui ont reçu ordre de se présenter de la manière ordinaire après refus d'une demande d'exemption ou à l'expiration d'une exemption accordée.

En conséquence, tous les hommes qui ont reçu ordre de se présenter, et qui sont par ce fait SOLDATS, et qui ont subséquemment obtenu des congés de récolte de la part des autorités militaires, DOIVENT, NONOBSTANT L'AVIS CI DESSUS MENTIONNÉ SE PRÉSENTER À L'EXPIRATION DE CE CONGÉ, à moins qu'ils aient été notifiés du contraire par leur officier commandant ou par un avis général publié par le ministère de la Milice et de la Défense.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.

Société d'Agriculture de Prince-Albert

En coopération avec le Collège d'Agriculture de la Saskatchewan

L'Exposition de Semences

et l'Exposition de volailles préparées

se tiendront dans

L'Edifice de Publicité

Les 22 et 23 novembre 1918

Pour l'exposition, la vente et l'échange des semences de ferme

D. W. PAUL, Président — W. O. McDOUGALL, Secrétaire



EN FAMILLE



Le bien de tous par l'effort de chacun



LE FOYER — C'est là que se rythme le cœur d'un peuple

ÉVANGILE

S. Mathieu, XIII.

EN ce temps là, Jésus proposa au peuple qui le suivait en foule une parabole en disant : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ ; mais pendant que tout le monde était endormi, son ennemi vint, sema de l'ivraie parmi le froment, et se retira. Quand l'herbe eut poussé et fut montée en épis, l'ivraie parut aussi. Alors les serviteurs du père de famille vinrent lui dire Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ? Il leur répondit : C'est mon ennemi qui l'a semée. Ses serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher ? Non, leur répondit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie vous n'arrachiez en même temps le bon grain. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'au temps de la moisson, et alors je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler ; mais renfermez le froment dans son grenier.

La leçon qu'a voulu nous donner Notre Seigneur dans cet évangile, c'est que la récompense de nos bonnes actions et la punition de nos fautes n'est pas [illegible] à la vie présente mais à la vie future. En ce monde, les bons et les méchants sont confondus, et, en apparence du moins. Dieu n'envoie pas aux pécheurs les châtiments qu'ils méritent mais dont le contre-coup rejaillirait peut être sur les bons. Cette séparation se fera au jugement de chacun. Alors dit Notre-Seigneur lui même, les méchants seront jetés dans l'ardente fournaise: c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Mais de leur côté, les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père."

Une héroïne de quatorze ans

Marie Magdeleine de Verchères

(suite et fin)

Devant l'énergie et la bonne humeur de Magdelon, tout le monde avait repris espoir. Il n'y eut que la femme de Pierre Fontaine, Marguerite Antiome, qui "extrêmement peureuse comme il est naturel à toutes les femmes parisiennes, selon ce qu'écrira avec malice Magdelon la Canadienne, supplia son mari de la conduire coûte que coûte au fort Contrecœur. "Car, certes, si elle avait été assez heureuse pour échapper la première nuit à la fureur des sauvages, elle ne devait pas s'attendre au même bonheur la nuit suivante. Le fort de Verchères ne valait rien, il n'y avait point d'hommes pour le garder, et y demeurer, c'était follement s'exposer à un danger évident un esclavage perpétuel ou la mort à petit feu."

Le pauvre mari était perplexe. Laisserait-il sa femme fuir seule? Abandonnerait-il Magdelon?.... "Je vais, repartit-il, vous armer un canot d'une bonne voile avec vos deux enfants qui savent bien canoter. Pour moi, je n'abandonnerai jamais le fort de Verchères, tant que Mlle Magdelon y sera." La Fontaine entendait notre héroïne lui répondre d'un ton ferme "qu'elle n'abandonnerait jamais le fort, qu'elle aimerait mieux périr que de le livrer aux ennemis, qu'il était d'une conséquence infinie que les sauvages n'entrassent dans aucun fort français, qu'ils jugeraient des autres par celui-ci s'ils s'en emparaient, et qu'une pareille connaissance ne pourrait servir qu'à augmenter leur fierté et leur courage."

...Et cette invraisemblable défense d'un fortin, sous les ordres d'une amazone de quatorze ans, se prolongea, el.. se plus introvable encore durant huit jours: pénibles et interminables jours qui, selon les expressions mêmes de Mlle de Verchères, furent vécus "dans de continuelles alarmes, toujours à la vue des ennemis et exposés à leur fureur et à leur barbarie". L'attitude de Magdelon ne faiblit pas un seul instant: elle montrait toujours un air riant et gai, ranimant par son entrain le courage de sa petite troupe, la soutenant par l'espérance, par la certitude d'un secours prochain...

Enfin, dans la nuit du 28 au 29 octobre, le salut se montra sous la forme du lieutenant de la Monnerie, arrivant de Montréal avec quarante hommes. Ici, laissons la parole à Magdelon.

"Ne sachant pas si le fort était pris, M. de la Monnerie faisait son approche en grand silence. Une de nos sentinelles, entendant quelque bruit, cria: "Qui vive?"

"J'étais pour lors assoupie la tête sur une table, mon fusil de travers dans mes bras. La sentinelle me dit qu'elle entendait parler sur l'eau. Sans perdre de temps je montai sur le bastion pour reconnaître à la voix si c'étaient des sauvages ou des Français.

"Je leur demandai: "Français! C'est la Monnerie qui vient vous donner du secours."

"Je leur fis ouvrir la porte du fort, j'y plaçai une sentinelle, et je m'en allai au bord de l'eau pour les recevoir.

"Aussitôt que je l'aperçus, je le saluai par ces paroles:

"—Monsieur, soyez le bienvenu, je vous rends les armes.

"—Mademoiselle, répondit-il d'un air galant, elles sont en bonnes mains.

"—Meilleures que vous ne croyez, lui répliquai-je.

"Il visita le fort, il le trouva en très bon état, une sentinelle sur chaque bastion. Je lui dis:

"—Monsieur, faites relever mes sentinelles, afin qu'elles puissent prendre un peu de repos. Il y a huit jours que nous ne sommes pas descendus de nos bastions."

Ainsi se termina l'incroyable siège du fort de Verchères, en l'an de grâce 1696.

Cet épisode des guerres du Canada apparaîtrait à coup sûr invraisemblable et tiré de la fable, si la relation n'en avait été corroborée par les divers témoins et acteurs: M. de la Monnerie et ses soldats, les défenseurs de Verchères et les assaillants eux-mêmes.

Le récit du siège du fort de Verchères passa les mers et vint aux oreilles de la cour. M. de Frontenac reçut l'ordre d'accorder à Magdelon la juste récompense qu'elle postulerait. L'héroïne fut modeste. D'une famille peu fortunée, elle demanda pour elle "une petite pension de cinquante écus comme à une veuve d'officier", et, rappelant qu'elle avait eu un frère brûlé par les Iroquois, elle suppliait, en outre, qu'on accordât une enseigne à un autre de ses frères, cadet dans les troupes canadiennes.

Quelques années plus tard, en 1703, un homme de tête et de cœur, le capitaine de vaisseau comte de Vaudreuil, était nommé gouverneur général de la Nouvelle-France. Il appartenait à cette illustre maison Rigaud de Vaudreuil dont l'origine se perd dans la nuit des temps, si l'on en croit un vieux dicton languedocien.

La conduite héroïque de Mlle de Verchères n'était pas oubliée de Vaudreuil. Il s'était mis dans la tête de chercher à Magdelon un époux digne d'elle. Son choix se porta sur l'un de ses plus vaillants officiers, M. de la Pérade de la Naudière, à qui il fit remarquer qu'en cas de danger, sa femme serait son meilleur lieutenant et qu'elle serait de taille à le défendre et à lui sauver la vie. Vaudreuil ne croyait pas si bien dire. Car, s'il faut en croire les archives canadiennes, en l'année 1722, Mme de la Pérade, armée d'un casse-tête, sauva d'une mort certaine son jeune fils assailli par des sauvages Abénakis.

MARC DE GERMINY.

(*Le Noël.*)

Religion réformée

Un ministre protestant évangélisait l'Algérie en jetant çà et là de petits livres de la secte. Il rencontra, un jour, un vieux zouave et lui offrit de ses opuscules.

—Qu'est-ce qu'il y a dans vos petits livres? dit le zouave. Sont-ce des almanachs nouveaux?

—C'est bien mieux que cela, répondit le ministre.

—Qu'est-ce que c'est donc?

—On enseigne là-dedans la religion: et, qui plus est, la véritable, c'est-à-dire la nôtre.

—Et quelle est votre religion?

—C'est la religion réformée.

—Dans ce cas, votre religion n'est pas bonne.

—Et pourquoi pas?

—Parce que, voyez-vous, chez nous, quand un militaire est réformé, ça veut dire qu'il n'est plus bon pour le service. Ainsi, gardez vos petits livres; je ne me sens pas le goût d'une religion qui, étant passée par le conseil de révision, a été réformée.

La distinction est dans l'intérieur, la bonne éducation dans les actes.

* * *

On ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction.

* * *

Le meilleur moyen de retenir quelqu'un est de lui faire croire qu'il est libre.

* * *

La multitude des lois fournit souvent des excuses au vice.

Trois questions

TOURNER la langue sept fois dans la bouche avant de parler, comme le veut le proverbe, c'est risquer de perdre bien souvent son tour! J'aime mieux ce conseil d'une grand'mère à sa petite fille: "Mon enfant, disait-elle, acquérez dès votre jeune âge l'habitude d'avoir sans cesse présentes à l'esprit, dans tous vos discours, ces trois questions: Est-ce vrai? Est-ce charitable? Est-ce nécessaire? Vous vous épargnerez ainsi, à vous-même et aux autres, bien des ennuis et bien des peines".

Une petite amie à qui je communiquais un jour cette recette me répondit, non sans malice: "Une femme, adopter un tel principe, y pensez-vous?.. Ce serait pratiquement nous condamner au silence perpétuel... Plus de coups de langue, plus de potins! Que nous resterait-il à dire?" En quoi la méchante enfant calomniait odieusement son sexe.

Sa boutade n'en contenait pas moins une part de vérité, et cette vérité, à l'époque où reviennent, avec plus de loisirs, les longues causeries, peut-être ne serait-il pas inopportun de la regarder en face.

Avons-nous songé, parfois, à la fin d'une journée, au retour d'une visite, à passer au crible d'une juste critique les paroles que nous avons dites? Quelles pensées hautes et fécondes avons-nous exprimées? Quels sentiments généreux, quelles impressions bienfaisantes, nos discours ont-ils pu faire naître dans l'esprit et le cœur de ceux qui les ont entendus? Dans tout ce que nous avons raconté, dans nos réflexions plus ou moins piquantes et nos incursions plus ou moins discrètes dans la vie des autres, n'avons-nous point trop perdu de vue ces points de repère suggérés plus haut: la vérité, l'utilité, la charité?

Je ne parle pas ici de ces langues envenimées qui distillent incessamment le poison de la calomnie et du mensonge et souillent tout ce qu'elles touchent. Il ne s'agit pas, non plus, de ces vantardises de parvenues tellement outrées qu'elles portent surtout à rire. Sans tomber en d'aussi vulgaires excès, de combien d'exagérations vaniteuses, d'insinuations malignes, de sous-entendus, de silences hypocrites nos conversations ne sont-elles pas souvent piquées comme de vers qui gâtent les meilleurs fruits?

Nos remarques fussent-elles vraies et nos racontars non forgés, s'ils doivent intensifier quelque rancune, rouvrir quelque blessure, entacher quelque nom, pourquoi ne pas les taire? On dira, avec des mines apitoyées: "Cette pauvre Madame X..., ah! je vous assure qu'elle est loin d'être heureuse, en ménage. Ses enfants sont comme ceci, son mari comme cela..." sans songer que la plus lourde croix de la malheureuse femme n'est peut-être pas tant l'épreuve qu'elle subit que la publicité que lui donnent les commérages.

S'appliquer à ne pas nuire ni faire de peine par nos paroles, c'est bien, mais il y a mieux: rendre nos conversations vraiment intéressantes et nous en servir pour répandre autour de nous les bonnes idées et nous dégager un peu de la vie purement matérielle.

Tant de problèmes sollicitent de nos jours l'attention d'une femme intelligente et peuvent alimenter ses entretiens! Tant de bien, surtout, peut s'accomplir, tant de jugements peuvent être rectifiés, tant de conseils donnés et reçus, sans que cela ne paraisse, grâce à cet échange familier de vues sur des sujets plus élevés que la robe neuve de la voisine ou les fréquentations de Mademoiselle sa fille! Un peu de sérieux n'exclut pas l'agrément, loin de là, et il nous distinguerait de la grande catégorie des bavards dont Mme Swetchine disait finement: "Avec ces gens-là, on entend le bruit du moulin sans avoir jamais la farine."

ANNETTE SAINT-AMANT

LA BONNE MÉNAGÈRE

Proverbes relatifs à la santé et à l'hygiène

La pauvreté est la mère de la santé.

La santé est fille de la frugalité.

La propreté entretient la santé.

Ne manger que pour se garder de mourir.

Sois sobre, un corps gras maigrit l'âme.

Pain d'hier, chair d'aujourd'hui et vin d'un an font l'homme sain.

L'eau qui court ne porte point de venin.

Eau froide et pain chaud ne firent jamais bon estomac.

Tête fraîche, ventre libre et pieds chauds.

Le trop n'est jamais sain.

Fais de la nuit la nuit et du jour le jour, et tu vivras joyeusement.

Se coucher de bonne heure et se lever matin rend le corps sain.

Une heure de sommeil avant minuit vaut mieux que deux heures après.

PETITS CONSEILS

Dans les endroits où l'eau contient de la chaux, tenez une écaille d'huître dans la bouilloire pour recevoir les dépôts de chaux.

Un plat d'eau placé dans un fourneau chaud où l'on fait cuire des tartes, gâteaux ou poudings, les empêchera de brûler.

RECETTES

POTAGE AU MACARONI

Faites chauffer du bouillon, brisez du macaroni et mettez-le dedans; lorsque votre bouillon sera en ébullition et que votre macaroni sera crevé, ce qui demande trois-quarts d'heure ou une heure, versez dans une soupière et servez avec fromage de Gruyère râpé dans une assiette à part, afin que chacun en prenne selon son goût et en saupoudre son potage avec une fourchette.

POMMES DE TERRE A LA NANETTE

Faites un roux de belle couleur avec du beurre et de la farine; jetez-y des pommes de terre crues, pelées et coupées par morceaux un peu minces; mettez-y sel, poivre, un bouquet de persil garni. Vous pouvez les servir seules ou sous telle viande rôtie que vous voudrez.

POMMES AU BEURRE

Pelez des pommes, enlevez le cœur à l'aide du vide-pommes. Placez-les dans une tourtière, chacune sur une tranche de pain largement beurrée des deux côtés. Mettez du sucre râpé à la place du cœur de la pomme et placez au-dessus de ce sucre un morceau de beurre frais. Faites cuire au four, pas trop chaud, pendant trois quarts d'heure environ.

FLAN A L'ORANGE ET AU CITRON

Pressez trois oranges et un citron et demi, passez le jus au tamis. Faites dissoudre trois quarts d'once de gélatine que vous joignez au jus des fruits après l'avoir passé à l'étamine. Sucrez à volonté et ajoutez trois jaunes d'œufs et un blanc battu en neige. Faites chauffer le mélange, placez-le dans une forme huilée, et mettez-le à la cave jusqu'au moment de servir. Démoulez.

Vos Morts

Sous la terre dévorante, il y a bien des morts que vous avez connus, avec qui vous avez vécu.

Ces immobiles, ces silencieux, vous les avez vus pleins de vie, de force, d'entrain. Avec eux peut-être, dans la fraîcheur et la mélodie du matin, vous avez gravi la riante colline.

Par les chemins verts, ensoleillés du printemps, vous les avez peut-être rencontrés; vous avez échangé des serments d'amour sur la voie où nul ne repasse; à leurs côtés, vous avez peut-être marché longtemps.

Comme vous ils se berçaient aux mirages; ils poursuivaient les ombres d'amour, les ombres de bonheur! Comme vous ils voulaient briller, s'élever, s'enrichir! Comme vous, ils oubliaient la mort!

Ils vous entretenaient de leurs projets d'avenir. Tout à coup ils se sont arrêtés pour se coucher dans la fosse. Sous l'herbe flétrie, entre les planches encore intactes du cercueil, il y en a dont peut-être vous reconnaîtriez encore le visage. Ah, priez pour eux; ne laissez pas leur souvenir s'effacer de votre cœur.

Mon retour au couvent

Les adieux furent courts, car je sentais mon cœur se gonfler et je ne voulais pas pleurer devant mon cher papa qui sentait si vivement mon départ. Une fois en wagon, seule avec ma pensée et mon cœur, je donnai libre cours à mes larmes. Je repassai dans ma mémoire les heures si douces des vacances. Mon cœur jouit de nouveau de l'affection de la vie de famille; mon imagination me représenta ces scènes familiales où le bonheur n'est pas parfait que parce que l'on en appréhende la fin. Mon bon sens vint enfin à mon secours et me fit comprendre que si je laissais derrière moi un père affectueux et bon, des amis dévoués, et que je chérissais, j'allais vers d'autres amis qui ne m'étaient pas moins dévoués et je sentis, malgré mon serrement de cœur, que j'étais bien privilégiée, ainsi que mes petites sœurs, Irène et Blanche. Toute à mes réflexions, le chemin me parut court, et sans m'en apercevoir, nous étions déjà à la station de Duck Lake. Je me dirigeai aussitôt vers la maison qui allait m'abriter pendant dix mois.

En apercevant mon petit couvent au milieu du bocage, mon cœur fit un bond et je hâtai le pas. A la barrière, je vis les fleurs toutes épanouies qui semblaient me dire: "Te voilà revenue? Comme nous sommes contentes!" "Je leur répondis: "Moi aussi je suis contente de vous revoir." En disant ces mots, je donnai un vigoureux coup de marteau et la sœur portière, une nouvelle sœur, vint m'ouvrir et me fit passer au parloir. Une sœur nouvelle! Elle avait un air bon et affable, mais j'aurais mieux aimé une sœur de l'année précédente. J'allais laisser couler mes larmes une seconde fois, quand notre bonne Sœur Supérieure entra. Oh! c'était bien elle,—la même figure vénérable et douce, le même sourire si invitant... Je me sentis de nouveau chez moi. Après avoir échangé quelques paroles, elle me confia à une soeur que je connaissais bien et qui me fit faire le tour de la maison.

Le pensionnat était le même. Quelques nouvelles compagnes étaient venues grossir nos rangs, mais presque toutes les anciennes étaient présentes. Le dortoir encore le même.

La dernière visite fut celle de la chapelle. Oh! là, je pleurai de nouveau en disant à mon Jésus mes ennuis et mes regrets, mais il me fit comprendre la grande faveur qu'il m'accordait en me permettant, à moi, peut-être si ingrate sans le vouloir, de recevoir une éducation dont d'autres profiteraient mieux sans doute. Il me dévoila plusieurs autres secrets, et moi, en retour, je lui fis des promesses que je ne confierai pas au papier, mais qui, j'espère, se manifesteront dans ma conduite pendant l'année.

Aurore BABINEAU
Pensionnat de Duck Lake.

Le Coin des Enfants

Exhortation au travail

Comme la bienfaisante pluie
Féconde la terre en été,
Dieu fit, pour féconder la vie,
Le travail et l'activité.
Ne laissons point d'heure inutile;

Songeons que la paille stérile
Est foulée au pied du glaneur!
Puissent s'amasser nos journées
Comme les gerbes moissonnées
Dans le grenier du laboureur!

La prière en commun

Un enfant venait de terminer sa prière. Son père, sa mère et sa sœur l'avaient faite avec lui.

"Combien étions-nous à faire la prière, demanda-t-il à sa sœur?"

Les parents étonnés le regardent.

"Que veux-tu dire? Oui, je demande combien nous étions?

—Mais, nous étions quatre, dit la mère.

—Non, nous étions cinq... car Jésus-Christ a dit: Toutes les fois que vous serez réunis deux ou trois pour prier, je serai au milieu de vous".

Dans le bon vieux temps on récitait la prière en commun dans les familles et l'on était beaucoup plus heureux, parce que N. S. le Maître de tout bonheur était avec eux.

Mes petits amis m'écrivent...

St-Hubert Mission, Sask.

Chère Mademoiselle,

Suivant l'exemple de mon amie Emilienne je vous écris une petite lettre pour vous faire part de mes occupations.

Nous ne sommes pas une grande famille: papa, maman, et mon frère qui est beaucoup plus âgé que moi. Nous sommes venus de France il y a dix ans. Mes parents ont eu beaucoup de peine en quittant leur cher pays, mais moi je ne m'en rappelle pas.

Tous les jours, j'aide à maman à traire les vaches, écrémer le lait, soigner les veaux et les cochons, laver la vaisselle, faire les repas, et d'autres menus ouvrages. L'après-midi, je fais de la couture, de la broderie, et parfois du dessin et de la peinture.

Voilà déjà huit mois que je ne vais plus à l'école. J'ai passé les examens du grade huit au mois de juin 1917, et j'ai reçu mon certificat. Oh! ce que j'étais contente!

Nous avons été bien tristes pendant près de deux ans. Mon frère partit pour la guerre en mai 1915, mais grâce à Dieu il est revenu sain et sauf au mois de février 1917. Ce que nous étions contents de le revoir après cette longue séparation.

Je lis toujours le *Patriote*. La page *En famille* m'intéresse beaucoup et surtout le "Coin des enfants."

Je lis toujours avec plaisir les belles petites lettres qui vous sont adressées et j'espère bien que la mienne vous fera plaisir.

Je termine, chère demoiselle, en vous envoyant mes meilleurs souvenirs.

Votre amie,

Bernadette BOUTIN (14 ans)

Bonne Madone, Sask.

Chère Mademoiselle,

J'ai appris dans le *Patriote* que les petits enfants vous écrivent. Je veux vous écrire aussi afin de vous parler de mes occupations. J'aurai bientôt onze ans. Je vais à l'école tous les jours. Je suis dans le quatrième grade pour l'anglais. Je ne suis pas si avancé pour le français car nous l'apprenons depuis deux ans seulement. Nous apprenons le catéchisme et notre belle langue française tous les jours. Je vais finir ma lettre pour aujourd'hui. Au revoir, chère Demoiselle.

Votre petit ami qui aime beaucoup à lire le *Patriote*.

Jean SIMONOT (10 ans)

Bonne Madone, Sask.

Chère Demoiselle,

Je veux vous écrire une petite lettre pour vous parler de ma classe et de mon ouvrage. Je vais à l'école tous les jours. J'ai treize ans. Je suis dans la sixième classe pour l'anglais. J'apprends le français et le catéchisme et j'aime bien cela. Je n'ai pas beaucoup d'ouvrage à la maison, mes parents me donnent du temps pour étudier mes leçons. Nous sommes sept dans notre famille. Je suis le troisième. On reçoit le *Patriote* depuis longtemps et je le lis chaque fois. Je vous en écrirai plus long une autre fois.

Au revoir, chère Demoiselle. Un petit ami du *Patriote*,

Louis SIMONOT (13 ans)

Cantal, Sask.

Chère Demoiselle,

Nous recevons le *Patriote* et nous le trouvons bien intéressant, surtout la page *En Famille*. Nous n'avons pas encore vu paraître de lettres venant des petits enfants de Cantal. Alors moi, je crois bien être le premier à vous écrire et j'en suis content. Je n'en ai pas parlé à personne. C'est qu'ils vont être surpris, mes petits amis, quand ils vont voir ma lettre dans le *Patriote*.

Mes parents habitent Cantal depuis treize ans; moi je n'ai encore que neuf ans. Je vais à l'école tous les jours avec ma petite sœur Yvonne qui a 7 ans. Mes deux autres petites sœurs restent à la maison. Je suis dans le deuxième grade en français et en anglais. Il n'y a que deux ans qu'on fait du français dans notre école. Avant ce temps, on enseignait seulement l'anglais. A la maison j'aide quelquefois mon père à travailler. Il m'a donné un cheval. J'ai appris à le conduire et maintenant je vais souvent à cheval. J'aime bien cela. Je voudrais quelquefois faire monter ma petite sœur, mais elle a peur. L'année dernière nous étions loin de l'école mais au printemps mon père a changé notre maison de place. Il a fallu atteler dix-huit chevaux dessus pour cela. Nous ne sommes plus qu'à un demi-mille de l'école.

Je ne veux pas écrire une trop longue lettre, car si on la fait paraître sur le journal il ne restera pas de place pour les autres. Donc, au revoir, Mademoiselle. Je suis un petit ami.

Léo GIGUÈRE (9 ans)

Cantal, Sask.

Bien chère Demoiselle,

Je n'ai pas le bonheur de vous connaître et je suis aussi privée de vous voir, la distance qui nous sépare est si longue; mais je puis cependant vous écrire et c'est déjà pour moi une grande joie.

Nous demeurons à Cantal, Sask. Ceci est le nom de notre bureau de poste. Notre station se nomme Alida. Nous sommes onze enfants dans notre famille. Je suis la cinquième. J'ai onze ans. Je ne suis pas bien instruite, car je n'ai pas toujours eu l'occasion d'aller à la classe régulièrement. Je commence à écrire et j'en suis bien contente, car cela me permettra de venir causer avec vous de temps en temps, si vous me le permettez. Je ne vous en écrirai pas plus long cette fois pour ne pas trop vous ennuyer.

Je suis une nouvelle petite amie.

Irène WILCOTT (11 ans)

Les amies d'Emilienne sont mes amies.... et Mlle Bernadette est la très bienvenue au "Coin des Enfants".

J'accueille avec non moins de plaisir les gentils correspondants de Bonne Madone qui aiment tant le Patriote. *Ils n'ont chacun que deux ans de français, mais ils en ont profité, je vous assure.*

Oui, M. Léo est bien mon premier correspondant de Cantal: j'ai lu sa lettre d'abord! Mlle Irène arrive bonne deuxième... et sait fort bien se présenter aussi...

"...Pas de place pour les autres." Voilà donc un petit ami qui partage mes inquiétudes quant à l'espace qui nous est réservé. Rassurez-vous pourtant. Le jour où nous serons trop à l'étroit dans notre "Coin", nous ferons une grande révolution et nous nous emparerons de toute une page du Patriote. *C'est cela qui serait intéressant! Mais n'en soufflez mot: c'est un de mes secrets que je vous confie.*

Il m'a bien semblé reconnaître de mes bons petits amis dans Mlles Germaine Bonthoux, Gabrielle Mandin, MM. Arsène Fiolleau et Henri Mercereau, mentionnés, la semaine dernière, dans la correspondance de Titanic, comme s'étant particulièrement distingués à l'exposition scolaire de leur district. Mes meilleures félicitations.

La Directrice

Toutes les correspondances concernant cette page doivent être adressées à

Mlle Annette Saint-Amant
Le Patriote de l'Ouest,
Prince-Albert, Sask.

Pour les Cultivateurs

L'agriculture à l'école

L'utilité des cours d'agriculture dans les écoles canadiennes et la valeur de cet enseignement ne sauraient être mises en doute. Je me propose dans cet article d'essayer de faire ressortir en premier lieu la nécessité qu'il y aurait de faire enseigner l'agriculture dans toutes les écoles publiques et secondaires, et en deuxième lieu, de montrer les dispositions que l'on prend pour satisfaire à cette demande dans les écoles de formation.

Le Canada est fier de son système [illegible] publiques, mais ce système ne mérite pas les éloges que l'on en a faits, du moins sous certains rapports.

Beaucoup de gens qui n'on donné [illegible] peu ou point d'attention à [illegible] question s'imaginent encore que nos écoles ne laissent rien à désirer. Qu'elles aient certaines [illegible], c'est incontestable, mais [illegible] inconvénient principal, c'est que la grande majorité des élèves [illegible] trouvent pas l'instruction [illegible] faudrait.

Notre population commence cependant à prendre plus d'intérêt aux écoles qu'elle ne le faisait autrefois, et ce réveil d'intérêt s'est manifesté spécialement en ces deux dernières années en Saskatchewan. Nous en attendons de grandes choses. Nos éducateurs, et, en ces dernières années, nos législateurs se sont vivement intéressés aux questions scolaires. Ils ont senti le grand besoin qui existe actuellement de réorganiser la société et nos écoles entrent actuellement dans une nouvelle voie de développement.

Le cours d'études de l'ancien régime, qui conduisait à l'université par l'école secondaire, était, au début, tout aussi propre à former un élève que le serait un cours préparant à entrer au cabinet ministériel. Il avait pour but de préparer les jeunes garçons à être ministres du Cabinet ou à suivre d'autres professions; il devait fournir l'outillage nécessaire à la formation intellectuelle et il avait si bien rempli ses fonctions que l'on commençait à croire que l'on pourrait arriver par cette seule voie à l'instruction et à la culture. Mais ce système est depuis devenu un fétiche, ses points faibles se sont révélés, et il est loin de suffire actuellement aux besoins de notre société moderne.

L'ECOLE DU VILLAGE

Considérons le cas de la petite école rurale de village. Elle est, dans bien des endroits, aujourd'hui, tout à fait insuffisante. Pourquoi?

C'est d'abord parce que les conditions sociales de la campagne ont changé. Les enfants, garçons et filles, quittent la ferme et vont s'établir dans les villes. Les gens de la campagne, heureux de voir leurs enfants acquérir une instruction un peu meilleure que celle qu'ils avaient eux-mêmes reçue, ont consenti à envoyer quelques-uns d'entre-eux à l'école secondaire et cette école a enlevé à la terre et à la campagne des milliers de jeunes gens, les plus robustes et les plus intelligents du pays. En effet, l'école de la ville ne fait rien pour stimuler l'art de l'agriculture ou pour pousser les élèves au choix de la carrière agricole. Pour rendre la ferme payante, pour enrayer cette immigration constante vers la ville, il est nécessaire d'adopter des méthodes modernes et scientifiques. Pour rendre les enfants satisfaits de leur sort, il faut leur indiquer la façon de rendre la ferme lucrative, il faut éveiller leur intelligence, leur offrir des intérêts nouveaux qui puissent faire concurrence à l'attraction des villes. Ce que l'on veut, c'est un développement, un élargissement de notre système actuel d'écoles secondaires, de façon à y faire entrer les meilleurs éléments nouveaux des écoles d'agriculture et d'industrie tout en conservant les bons traits du système régulier.

LE PROPLEME

Or, peut-on y arriver en mettant une institutrice mal rétribuée et mal formée à la direction d'une école à une seule classe, n'ayant que peu ou point d'outillage, sans contact avec le monde extérieur et avec un cours d'études sans vie? Assurément non! Inutile également, de compter améliorer l'école si l'on remet ce soin au groupement rural, parce que le groupement rural ordinaire n'a pas les moyens de rien faire de mieux, et ne le ferait probablement pas s'il le pouvait. Bien des districts scolaires [illegible] que ce qui suffisait à leur grand-père suffit encore pour les petits enfants.

Mais les enfants qui sortent de ces écoles peupleront le Canada. S'ils restent chez eux, ils affecteront d'une façon vitale le bien-être de toute la province. Il est donc de l'intérêt de la province de les instruire. Il est heureux de constater qu'en ces dernières années, toutes les provinces, dans toute l'étendue du Dominion, ont reconnu ce fait et qu'elles ont adopté des lois pour corriger ces défauts.

QUE FERA-T-ON A L'AVENIR

L'enseignement agricole devient rapidement la règle plutôt que l'exception dans nos écoles. Les écoles se consolident, on les divise par classes, les institutrices sont mieux payées, l'outillage est meilleur. Ce n'est pas tout, il nous faudrait également des écoles qui instruisent réellement à la vie de la ferme et des institutrices spécialement formées pour conduire cet enseignement d'une façon appropriée et efficace.

Les jeunes garçons de la campagne vont à l'école jusqu'à l'âge de quatorze ans, et quatre-vingt-dix sur cent n'y restent pas un jour de plus. Si l'on n'a pas besoin d'eux sur la ferme ils vont en ville; dans tous les cas, ils en ont assez de l'école, ils ne voient pas que l'instruction leur offre rien d'attrayant ou d'utile. Et en somme, ils ont raison. L'enfant a acquis quelques données superficielles sur un grand nombre de sujets, et c'est là toute son instruction.

Considérons maintenant un cours de formation pour ce même garçon. Après les éléments de la géographie, viennent les questions du sol, du transport, du drainage; toutes questions ayant un rapport local direct aux problèmes que le père de cet enfant doit constamment résoudre et qu'il aura lui-même à résoudre s'il demeure dans le district. L'arithmétique n'est plus une question longue et compliquée de fractions; l'arithmétique consiste aujourd'hui à avoir les profits que l'on fera dans la culture des pommes ou du blé, dans l'expédition au marché, si le transport coûte tant, ou si la bouillie bordelaise coûte tant, ou quelle sera la perte que le cultivateur subira s'il laisse sa faucheuse ou sa moissonneuse dehors tout l'hiver comme beaucoup font, et s'il lui faut dépenser quinze ou vingt dollars annuellement en réparations, sans compter la perte de temps.

Ne voit-on pas qu'enseignées de cette façon, la géographie et l'arithmétique prennent une nouvelle signification? Et cet enseignement n'est-il pas plus utile qu'auparavant? Qu'est-ce donc que l'instruction, si ce n'est l'art qui consiste à former l'enfant de façon à ce qu'il puisse mieux utiliser son intelligence pour comprendre et maîtriser les conditions qui l'entourent?

o

Plantes vénéneuses pour le bétail

On trouve dans la province de la Saskatchewan un petit nombre de plantes indigènes au pays qui, absorbées par les voies digestibles, font tort aux animaux, mais la ciguë maculée et le loco ou l'oxytropide sont les seules qui aient causé de graves symptômes d'empoisonnement. On croit que la première a causé la mort dans certains cas.

La ciguë est une plante vivace qui se plaît dans les endroits bas et humides. Elle a l'aspect d'un panais ayant de petites fleurs blanches portées en ombrelles. On peut reconnaître cette plante au moyen de ses nombreuses racines, courtes, charnues, tubériformes, qui sont la partie la plus vénéneuse de la plante. La plante atteint souvent une hauteur de trois à six pieds. Elle a une tige raide. Ce n'est pas une plante qui attire le bétail mais les animaux peuvent la manger accidentellement.

Il existe deux espèces de loco ou oxytropide, savoir Oxytropis Lamberti et Oxytropis Splendens. Les fleurs de la première sont pour la plupart jaune pâle avec une teinte verte pâle, tandis que celles de la dernière sont pourpres. L'oxytropide est de la famille des pois. Les fleurs sont portées en épis serrés de dix-neuf à ving-sept sur une seule tige. Toute la plante n'a pas plus de huit pouces de haut. La consommation de l'oxytropide paraît être une habitude acquise, et le danger de ses effets sérieux réside dans ces cas chroniques.

Le bulletin no 31 publié par le Ministère de l'agriculture de la Saskatchewan comprend des descriptions complètes de ces plantes vénéneuses. Les symptômes de l'empoisonnement du bétail sont indiqués et les moyens à prendre lorsqu'on remarque ces symptômes y sont également décrits. Les inspecteurs des mauvaises herbes aident les cultivateurs à identifier ces plantes et leur font connaître les espèces qui sont les plus dangereuses.

o

Distribution de grain de semence par les fermes expérimentales, 1918-19

Par ordre du Ministre de l'agriculture, les fermes expérimentales distribueront gratuitement cet hiver, aux cultivateurs canadiens, de la semence de grain de qualité supérieure.

Les espèces suivantes sont offertes: blé de printemps (environ 5 livres); avoine blanche (environ 4 livres); orge, (environ 5 livres) et pois de grande culture (environ 5 livres).

S'adresser au Céréaliste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa, qui fournira les formules de demande nécessaires.

Tous les échantillons sont envoyés sans frais, par la porte. Une même personne ne peut recevoir qu'un échantillon. Prière de faire sa demande le plus tôt possible, car notre approvisionnement est restreint.

J. H. GRISDALE,
Directeur des fermes expérimentales du Dominion.

o

Les profits scandaleux de nos grandes minoteries

En dépit de la mesure de guerre du gouvernement qui interdit aux minoteries de faire plus de 25 p.c. de profits, celles-ci augmentent leurs dividendes et ajoutent à leurs réserves, comme en font foi leurs rapports financiers.

La *Libre Parole* écrit à ce sujet:

"La compagnie "Ogilvie" a payé 12 p.c. de dividende et un bonus de 15 p.c., ce qui équivaut, pour l'année, à un dividende total de 27 p.c. Elle a deux réserves, l'une de $2,500,000, l'autre de $1,596,407.45. Comme son capital n'est que de $4,500,000, à la rigueur elle pourrait encore payer aux actionnaires un dividende de 75 p.c. sur les profits réalisés jusqu'à ce jour.

La compagnie "Lac des Bois", pour ne pas être aussi riche que sa sœur aînée, roule pas mal sur l'or. Elle a payé deux dividendes, l'un de 8 p.c. et l'autre de 4 p.c. Elle a aussi deux réserves, l'une de $742,436.27, l'autre de $631,883.52. Son capital étant de $3,600,000, elle pourrait payer au besoin un dividende spécial à ses actionnaires de 40 p.c. A noter que la compagnie a rayé dans ses livres $50,000 comme dépréciation sur ses immeubles et un autre $50,000 pour réduire son compte de fonds de commerce, marques de fabrique, etc.

Naturellement, ni l'une ni l'autre des deux compagnies ne laisse deviner ce que se sont payé les administrateurs pour leurs services et quels salaires princiers reçoivent les principaux employés."

o

Le Canada détient le record peu enviable du monde entier pour les pertes par les incendies et c'est la ville de Saskatoon qui figure en tête avec une perte moyenne par tête de $12.06.

FEUILLETON DU PATRIOTE

JEAN RIVARD

LE DÉFRICHEUR

RECIT DE LA VIE RÉELLE

No 31 Par A. GÉRIN-LAJOIE

XX.

LES VOIES DE COMMUNICATION.

Tombez, larmes silencieuses,
Sur une terre sans pitié.
LAMARTINE.

Tous ceux qui parmi nous ont à cœur le bien-être du peuple et la prospérité du pays regardent avec raison la colonisation des terres incultes comme le moyen le plus direct et le plus sûr de parvenir à l'accomplissement de leurs vœux. Lord Elgin, ce Gouverneur dont les Canadiens conserveront à jamais la mémoire, parce que dans son administration des affaires de la Province il ne se contenta pas d'être anglais mais voulut avant tout être juste, Lord Elgin disait en 1848 que la prospérité et la grandeur future du Canada "dépendaient en grande partie des avantages qu'on retirerait des terres vacantes et improductives, et que le meilleur usage qu'on en pût faire était de les couvrir d'une population de colons industrieux, moraux et contents."

Toutes les voix canadiennes ont fait écho à celle du noble Lord, ou plutôt Lord Elgin, en énonçant cette opinion, n'était que l'écho de toutes les voix canadiennes, car depuis nombre d'années les propositions les plus diverses avaient déjà été faites pour atteindre le but en question.

Mais de tous les moyens proposés, le plus simple, le plus facile et en même temps le plus efficace, c'est, on l'a dit mille et mille fois, et il n'y a qu'une opinion sur le sujet c'est la confection de chemins publics à travers les forêts. Ce qui prouve cela de la manière la plus évidente, c'est que partout où l'on établit de bonnes voies de communication, les routes se bordent aussitôt d'habitations, et qu'au bout de quelques mois l'épi doré remplace les arbrisseaux naissants et les chênes séculaires. Si ce moyen si rationnel eût été adopté et mis en pratique, sur une grande échelle, il y a cinquante ans, la face du pays serait entièrement changée; ces milliers de Canadiens qui ont enrichi de leur travail les Etats limitrophes de l'Union Américaine se seraient établis parmi nous, et auraient contribué, dans la mesure de leur nombre et de leurs forces à développer les ressources du pays et en accroître la population.

En étudiant les causes qui ont retardé l'établissement du Bas-Canada, et fermé de vastes et fertiles contrées à des légions d'hommes forts et vaillants, on se sent agité malgré soi de sentiments d'indignation. Mais laissons là le passé; l'histoire dira tout le mal qu'ont fait à notre population la cupidité insatiable, l'avarice impitoyable des grands et riches spéculateurs, une politique égoïste, injuste et mesquine, et la mauvaise administration, pendant trois quarts de siècle, de cette belle et intéressante colonie. Sans nous laisser aller aujourd'hui à de justes mais inutiles regrets, cherchons à réparer autant que possible les maux du passé, et ne portons nos regards que vers l'avenir.

Ce serait une bien triste histoire que celle des misères, des accidents, des malheurs de toutes sortes occasionnés par le défaut de chemins dans les cantons en voie d'établissement.

A son retour au village de Lacasseville, Jean Rivard trouva toute la population sous le coup d'une émotion extraordinaire. Deux accidents lamentables arrivés à quelques jours d'intervalles avaient jeté comme un voile funèbre sur toute cette partie des cantons de l'Est.

Un jeune missionnaire canadien, plein de zèle et de dévouement, s'étant, dans l'exercice de son saint ministère, aventuré dans la forêt sans guide et sans chemin, avait été surpris par les ténèbres de la nuit, et après de longs et vains efforts pour parvenir aux habitations, s'était vu condamné à périr.

On l'avait trouvé mort, au milieu d'un marécage, enfoncé dans la boue jusqu'à la ceinture..... mort de froid, de misère, d'épuisement.

Missionnaire infatigable, pasteur adoré de son troupeau dispersé, sa mort inattendue avait jeté la consternation dans les cœurs et faisait encore verser des larmes.

Des deux hommes qui l'accompagnaient, l'un était mort à côté de lui, l'autre perclus de tous ses membres, survivait pour raconter ce tragique événement.

Mais une autre nouvelle plus navrante encore, s'il est possible, avait achevé de répandre la terreur dans toutes les chaumières des environs.

Dans un des cantons avoisinant le canton de Bristol avait été s'établir un pauvre colon canadien, avec sa femme et deux enfants, dont l'un encore à la mamelle. Afin d'avoir un lot plus fertile et plus avantageux, il s'était enfoncé dans les bois jusqu'à six lieues des habitations, n'ayant de provisions que pour trois semaines. Là, il s'était bâti une cabane et avait commencé des défrichements. Au bout de trois semaines, ayant fait brûler des arbres et recueilli quelques minots de cendre, il avait transporté cette cendre sur ses épaules jusque chez le plus proche marchand dont il avait reçu en échange quelques livres de farine et un demi-minot de pois. Une fois cette maigre pitance épuisée, il avait eu recours au même moyen, accomplissant toutes les trois semaines, le corps ployé sous un lourd fardeau, un trajet de douze lieues, à travers la forêt. Pendant plus de six mois le courageux colon put subsister ainsi, lui et sa petite famille. Il était pauvre, bien pauvre, mais grâce à son dur travail, les environs de sa cabane commençaient à s'éclaircir, et il goûtait déjà un peu de bonheur en songeant que s'il passait l'hiver sans accident, sa prochaine récolte lui rapporterait assez pour qu'il n'eût plus besoin de recourir au marchand.

L'infortuné colon ne prévoyait pas l'affreux malheur qui l'attendait.

Parti un jour de sa cabane, vers la fin de novembre, les épaules chargées de deux minots de cendre, il s'était rendu comme d'habitude chez le marchand voisin et en avait obtenu la ration accoutumée, après quoi il s'était remis en route pour traverser les six lieues de forêt qui le séparaient de sa demeure. Il se sentait presque joyeux, malgré ses fatigues et sa misère. Mais à peine avait-il fait deux lieues qu'une neige floconneuse se mit à tomber; l'atmosphère en fut bientôt obscurcie et le ciel et le soleil cachés aux regards; en moins d'une heure, une épaisse couche blanche avait couvert le sol, les arbustes et les branches des grands arbres. Notre voyageur avait encore trois lieues à faire lorsqu'il s'aperçut, à sa grande terreur, qu'il avait perdu sa route. Les ténèbres de la nuit couvrirent bientôt la forêt, et il dut se résigner à coucher en chemin, ce qu'il n'avait jamais fait jusqu'alors. Il songeait aux inquiétudes que devait avoir sa femme et cette pensée le tourmentait plus que le soin de sa propre conservation. Le lendemain matin de bonne heure, il partit, tâchant de s'orienter le mieux possible; mais après avoir marché tout le jour, il fut tout étonné et tout alarmé de se retrouver le soir, au soleil couchant, juste à l'endroit où il s'était arrêté la veille. Cette fois malgré toutes ses fatigues il ne put fermer l'œil de la nuit. Je n'essaierai pas de dépeindre ses angoisses: elles se conçoivent mieux qu'elles ne peuvent se décrire. Il marcha encore toute la journée du lendemain, s'arrêtant de temps en temps pour crier au secours sans presque aucun espoir de se faire entendre. Enfin, disons pour abréger, que ce ne fut que le troisième jour au matin que le malheureux colon aperçut de loin sa petite *éclaircie* et son humble cabane au milieu.

Son cœur palpita de joie lorsqu'il songea qu'il allait revoir les objets de son affection, sa femme, la compagne de sa misère et de ses travaux, et ses petits enfants auxquels il apportait de quoi manger.

Mais, ô douleur! pitié pour le pauvre colon!...

Qu'aperçut-il en ouvrant la porte de sa cabane?

Sa pauvre femme étendue morte!...son plus petit enfant encore dans ses bras, mais n'ayant plus la force de crier... puis l'aîné s'efforçant d'*éveiller* sa mère et demandant en pleurant un petit morceau de pain!...

Il est dans la vie de l'homme des souffrances morales si affreuses, des douleurs tellement déchirantes qu'elles semblent au-dessus des forces humaines et que la plume se refuse à les décrire.

Ces deux événements arrivés coup sur coup produisirent une telle sensation qu'on se mit de tous côtés à signer des requêtes demandant l'établissement de voies de communication à travers les cantons de l'Est. Pendant que Jean Rivard était encore à Lacasseville, le bruit courut que le gouvernement allait construire un chemin qui traverserait le canton de Bristol dans toute son étendue. Le marchand qui avait acheté les produits de Jean Rivard en se chargeant des frais de transport, étant en même temps représentant du peuple dans l'assemblée législative, sollicitait, paraissait-il, cette mesure avec tant de zèle, et il était secondé si vigoureusement par l'Honorable Robert Smith, membre du conseil législatif et co-propriétaire du canton de Bristol, qu'on assurait que le gouvernement ne pourrait résister et allait affecter quelques centaines de louis à la confection de chemins dans cette partie du pays.

Ce n'était encore qu'une rumeur, mais Jean Rivard soupçonna qu'elle pouvait avoir quelque fondement parce que dans l'entrevue qu'il eut alors avec l'Honorable Robert Smith, au sujet des lots qu'il voulait acheter pour ses jeunes frères et Pierre Gagnon, on l'informa que le prix de chaque lot n'était plus de vingt-cinq louis, mais de cinquante. Les délais accordés pour le paiement du prix lui permirent toutefois de s'acquitter de ses promesses.

D'ailleurs, aux yeux de Jean Rivard, la confection d'un chemin à travers la forêt devait avoir l'effet d'accroître considérablement la valeur du terrain.

Le retour de Jean Rivard à Louiseville fut salué par des acclamations, non-seulement de la part de ses deux hommes qui commençaient à s'ennuyer de n'avoir plus leur chef, mais par la famille Landry et les colons voisins qui attendaient avec impatience des nouvelles de Grandpré où ils avaient laissé nombre de parents et d'amis. Aussi fut-il interrogé de toutes manières sur les accidents, les maladies, et sur les mariages passés, présents et futurs. Il lui fallut, pour satisfaire à la curiosité générale, faire l'histoire complète de Grandpré durant les derniers six mois.

Mais ce qui causa la plus vive sensation, ce fut la rumeur dont on vient de parler, celle de la confection d'un chemin public à travers le canton de Bristol. Cette nouvelle fut le sujet des plus grandes réjouissances.

Oh! si les hommes qui sont à la tête des affaires, qui tiennent dans leurs mains les destinées du pays, le malheur ou le bonheur des populations, savaient toutes les douces émotions que fait naître au sein de ces pauvres et courageuses familles une simple rumeur comme celle-là!... Pour ces populations éparses au milieu des forêts, la question des voies de communication n'est pas seulement une question de bien-être et de progrès, c'est une question vitale, et le gouvernement qui s'occupe avec zèle de cette partie de l'administration publique, tout en agissant dans des vues de saine économie politique, remplit encore un devoir de justice et d'humanité.

XXI.

ENCORE UN HIVER DANS LES BOIS

Jean Rivard se remit avec courage à ses travaux de défrichement. Cette année, il n'allait plus à tâtons; il avait acquis une certaine expérience, et il pouvait calculer d'avance, sans se tromper d'un chiffre, ce que lui coûterait la mise en culture de chaque arpent de terre nouvelle.

Durant les mois d'automne, il put, à l'aide de ses hommes et de ses bœufs, relever, brûler et nettoyer les dix arpents de forêt abattus dans le cours de l'été.

L'hiver s'écoula rapidement: une partie du temps fut employée à battre et à vanner le grain, et l'autre partie aux travaux de défrichement, ou, comme disait Pierre Gagnon, à guerroyer contre les géants de la forêt. Les veillées se passaient en lectures ou en conversations joignant le plus souvent l'utile à l'agréable. Jean Rivard avait apporté, lors de son dernier voyage à Grandpré, plusieurs nouveaux volumes que lui avaient prêtés M. le Curé Leblanc et son ami M. Lacasse, et comme les jeunes Landry montraient autant de goût que Pierre Gagnon pour cette sorte de passe-temps, on put lire, durant les longues soirées de l'hiver, un bon nombre d'ouvrages, entre autres, les *Prisons de Silvio Pellico*, et un recueil de Voyages autour du monde et dans les mers polaires, lecture que Jean Rivard accompagnait de quelques notions géographiques. Ces récits d'aventures périlleuses, de souffrances horribles, de privations inouïes, intéressaient excessivement l'imagination de nos jeunes défricheurs. En parlant de la Terre, de son étendue, de ses habitants, de ses divisions, de la position qu'elle occupe dans l'Univers, Jean Rivard était naturellement conduit à parler d'astronomie, et bien que ses connaissances en cette matière fussent assez bornées, il réussissait, avec l'aide de ses livres, à exciter vivement la curiosité de ses auditeurs. Il fallait voir quelle figure faisaient Pierre Gagnon et ses compagnons lorsqu'ils entendaient dire que la terre marche et tourne sur elle-même; que la Lune est à quatre vingt cinq mille lieues de nous; qu'elle a, comme la terre, des montagnes, des plaines, des volcans; que le Soleil, centre du monde, est à trente huit millions de lieues et qu'il est environ quatorze cent mille fois plus gros que le Globe que nous habitons; que les milliers d'étoiles que nous apercevons dans le firmament, étagées dans les profondeurs du ciel sont encore infiniment plus loin de nous etc., etc. Il fallait entendre les exclamations poussées de tous côtés dans le rustique auditoire! Souvent, entraînés par un mouvement involontaire, tous sortaient de la cabane, et debout, la tête nue, les yeux tournés vers la voute resplendissante, restaient ainsi plusieurs minutes à contempler, au milieu de la nuit, le grand ouvrage du Créateur; s'il arrivait alors qu'en rentrant dans l'habitation, quelqu'un proposât de faire la prière du soir en commun, un cri général d'assentiment se faisait entendre et l'encens de la prière s'élevait du font de l'humble chaumière vers le trône de Celui qui règne par delà tous les cieux.

(à suivre)

CHOSES DE BELGIQUE

Une lettre du cardinal Mercier

A la dernière séance de l'Académie des sciences morales et politiques, à Paris, M. Lyon-Cahen, secrétaire perpétuel, a donné lecture de la lettre suivante que lui a adressée le Cardinal Mercier:

"Monsieur le secrétaire perpétuel et honoré confrère,

"Il me tardait d'exprimer à l'Institut de France, qui a bien voulu m'ouvrir ses portes, mes sentiments de reconnaissance et de ... sympathie.

Les journaux avaient parlé, il y a quelques semaines déjà, de ... élection à l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, mais je me voyais si peu digne d'un tel honneur que j'hésitais à y croire jusqu'au jour où ... votre communication ...cielle datée du 8 juillet.

Veuillez dire à mes nouveaux confrères que je suis fier de mon titre d'associé de l'Institut de France et que je leur suis très reconnaissant de me l'avoir décerné. ... de l'élite intellectuelle ... amie, dont les Belges ... si ardemment la vaillance ... de l'honneur, le désintéressement, le témoignage d'estime qui m'est accordé est pour mes compatriotes une récompense et un encouragement.

... ont conscience de m'avoir ... l'honneur qui m'échoit et ... moi-même le sentiment que c'est leur reconnaissance que je traduis en exprimant la mienne.

"Agréez, Monsieur le secrétaire perpétuel, avec l'expression renouvelée de ma gratitude, l'assurance de mes sentiments de haute considération et de toute dévouée confraternité.

D. S. Cardinal MERCIER,
Arch. de Malines.

Un arrêt de mort

Par ordre du général von Arnim, chef de la quatrième armée, tout habitant du territoire d'étapes qui refuse de travailler pour le compte et sous la direction du pouvoir occupant sera dorénavant privé, lui et sa famille, des cartes de ravitaillement et des secours de diverses sortes que les communes accordent aux indigents.

Seuls, les femmes et les enfants de ceux qui travaillent régulièrement (sic) aux travaux militaires pourront bénéficier de ce que les Boches considèrent comme un avantage et de ce qui n'est en réalité qu'un droit.

Cette mesure, prise en violation des conventions internationales de La Haye,—que de fois les Boches ne les auront-ils pas violées?— est un arrêt de mort pour les milliers de patriotes de nos Flandres, qui avaient jusqu'ici refusé de coopérer à l'œuvre de guerre dirigée contre leur patrie.

Les réquisitoires belges contre l'Allemagne

La Commission Belge d'enquête sur les violations du droit des gens par l'Allemagne, vient de publier son 23ème rapport, qui, avec les annexes, forme une brochure d'environ 150 pages.

Ce rapport traite des violations du droit des gens en territoire belge occupé par l'ennemi et du traitement des prionniers de guerre belges en Allemagne.

Les annexes contiennent le texte des diverses protestations du gouvernement belge contre les déportations, et le travail forcé contre les contributions de guerre, contre la saisie de l'encaisse en billets allemands de la Banque nationale et de la Société générale de Belgique, contre la liquidation forcée de certaines entreprises en Belgique occupée, contre la modification illégitime d'une partie de de la législation civile, contre l'atteinte portée aux institutions constitutionnelles et à l'organisation administrative du pays, contre l'incorporation de Belges dans l'armée allemande, contre les réquisitions abusives, contre le bombardement intentionnel des formations sanitaires, contre le travail forcé et contre les mesures arbitraires prises en matière d'organisation judiciaire. Enfin, le livre publie une série de documents extrêmements émouvants sur les traitements affreux infligés par l'Allemagne aux prisonniers de guerre et aux prisonniers civils.

L'ensemble forme un dossier particulièrement convaincant, dont l'intérêt est rendu considérable par la nécessité grandissante de l'expiation à imposer aux auteurs de pareils forfaits.

C'est par erreur que certaines informations de presse ont appelé cette publication un "Livre Bleu." Il ne s'agit pas ici d'un livre diplomatique; on sait du reste que la couleur adoptée par le gouvernement belge pour ses livres diplomatiques est le gris et non le bleu.

Le Général allemand Max de Montgelas proclame contre son pays le droit des petites nations

Le gouvernement impérial allemand doit essuyer un autre désaveu de sa politique. Dans un article du "Berliner Tageblatt", le général comte de Montgelas, proteste à son tour contre les pratiques de guerre dont il a été le témoin indigné. Sa protestation n'aura pas moins de retentissement que le mémoire de l'ancien ambassadeur à Londres.

L'acte courageux de l'ancien général allemand, renvoyé pour la cause, infiniment honorable d'humanité envers les vaincus, est signalé comme il suit dans le "Journal de Genève":

"Ce n'est pas sans surprise sans doute que, le dimanche 30 juin, les Berlinois auront lu, en tête de l'organe de Théodore Wolff, un article d'un général d'infanterie sur la société des nations et les idées récemment émises par Lord Grey. Il n'est peut-être pas sans intérêt de dire quels sont les antécédents de l'auteur de cet article le comte Max de Montgelas.

"Il appartient à une famille d'origine savoyarde, devenue bavaroise au dix-huitième siècle. C'était un des officiers supérieurs les plus estimés de l'armée allemande. Après avoir pris part à l'expédition de Chine, il avait été attaché au grand état-major. Au début de la guerre, il exerçait un commandement sur le front français. Révolté par les excès des armées allemandes en Belgique et dans les départements envahis, il s'efforça de traiter les populations civiles avec justice et humanité. Et ce fut le motif pour lequel il fut mis en disponibilité.

"Le comte de Montgelas vint se réfugier en Suisse. Avec une conscience admirable, il se mit à étudier, d'après les documents les plus authentiques, la question des origines de la guerre et de la violation de la Belgique. A mesure qu'il avançait dans son travail, ses idées se modifiaient. Ce n'est pas trop de parler d'une conversion. Comme presque tous les officiers allemands, il avait cru à l'infaillibilité de son pays. Maintenant, il devait constater les terribles responsabilités de l'Allemagne impérialiste. Et il arrivait aux mêmes conclusions que ses amis le professeur Foerster et le docteur Feuhlon, dont le journal, d'un si puissant intérêt, vient de paraitre.

"Le comte de Montgelas tient à parler en Allemagne même, et s'adressant directement au peuple allemand. Sous le régime du baillon, il va de soi qu'il ne peut pas encore dire tout ce qu'il a à dire. Son article du "Berliner Tageblatt" est déjà assez hardi. C'est un réquisitoire contre le militarisme. Il appuie les idées de Lord Grey, qui sont celles du président Wilson.

"La justice entre les nations, dit le comte de Montgelas, exige que le "droit du Poing" soit définitivement aboli et que les nations, grandes ou petites, soient également respectées, qu'elles aient les mêmes droits, qu'elles soient placées exactement sur le même pied. De même que, dans la vie privée il n'est plus permis qu'un particulier ait recours à la force brutale de même cela doit être interdit aux nations. Il ne doit pas y avoir deux morales, une pour l'usage personnel, et une autre pour l'usage politique."

Ces idées-là sont pour nous, tout à fait courantes. Ce qu'il y a de nouveau, c'est de les voir exprimées en Allemagne, et par un général.

La résistance des Luxembourgeois du Grand Duché

Un voyageur, récemment arrivé d'Arlon (Luxembourg Belge), rapporte que la résistance du peuple luxembourgeois du Grand Duché continue à être aussi belle que celle des Belges de la province du Luxembourg. Il parait, dans la ville de Luxembourg, un petit journal écrit dans le fier patois du pays, et aussi courageux que la fameuse *LIBRE BELGIQUE*; il s'appelle "D'Natie'n" et mène campagne contre l'Allemagne et contre ceux qui voudraient ou laisseraient germaniser le pays. Dans son dernier numéro, on pouvoit lire le phrases suivantes:

"Retournons au Luxembourg de 1867, de 1830, de 1794! Ayons des idées qui nous élèvent! Soyons des hommes comme Servais (le grand patriote qui, en 1870, tint tête à Bismark). Admirons la France souffrant son calvaire sanglant pour la liberté de l'Alsace-Lorraine! Admirons cette malheureuse Belgique dont, en 1839, nous avons été arrachés au mépris de tous les droits, cette Belgique à laquelle encore aujourd'hui la moitié de la nation luxembourgeoise appartient avec fierté.

Pour les orphelins de guerre français et les fils de Français résidant à l'étranger

Ce n'est pas seulement en France que la guerre aura rendu orphelins de petits Français. A l'appel de la patrie en danger, ses enfants établis au loin ont répondu et beaucoup d'entre eux ont donné leur vie pour elle. Cependant la loi récente sur les *pupilles de la nation* n'est pratiquement applicable qu'en territoire français. Elle laisse sans protection effective les fils de Français tombés au champ d'honneur, lorsque ces enfants résident à l'étranger. Il y a là une situation inacceptable: le *Comité de protection et d'éducation des orphelins de guerre et fils de Français résidant à l'étranger* se propose d'y porter remède.

Son but est de créer, pour les jeunes Français résidant à l'étranger, des centres d'éducation française où enseigneront des professeurs détachés des cadres du personnel métropolitain, et de donner aux élèves les plus méritants des bourses leur permettant de venir achever leur instruction en France.

Dans les écoles françaises que le Comité se propose de fonder et de développer, dans les sections françaises que les établissements d'enseignement étrangers pourront organiser avec son concours, des conditions spéciales ou même la gratuité entière seront consenties en faveur des orphelins de guerre, et tous les jeunes Français, toutes les jeunes Françaises vivant à l'étranger, pourront, auprès de professeurs venus de France, apprendre la langue française et l'histoire de France, connaître la civilisation française.

Le Comité de protection et d'éducation des orphelins de guerre et fils de Fransais résidant à l'étranger a son siège social à Paris, 46, boulevard Raspail.

—o—

La France au premier rang pour la production des engins de guerre

On parle souvent de la production phénoménale des Etats-Unis ou de l'Angleterre au point de vue des engins de guerre. C'est justice. Mais pourquoi parle-t-on si peu de la production française qui est, dit l'*Intransigeant*, "la plus formidable de toutes, la première."

Donnons un exemple: pendant le mois d'août 1918, la production des moteurs d'aviation a été dans la proportion de 3 en France contre 1 en Angleterre.

Mais s'il n'est pas possible de donner des chiffres, les faits éclairent singulièrement cette vérité. Depuis six mois, nous alimentons les trois quarts du champ de bataille français, et nous sommes en état de faire face à toutes les demandes, si importantes soient-elles, de nos armées et des armées américaines. Désormais, elles peuvent combattre sans arrêt, rien ne leur manquera.

Depuis deux mois la bataille du matériel se livre acharnée sur notre front. Cette bataille, l'Allemagne l'a perdue, nettement. Notre supériorité est telle et s'accentuera de manière si formidable que l'Allemagne ne peut plus compter reprendre la lutte avec avantage.

Au cours de sa défaite, l'ennemi a perdu depuis 6 mois plus de 10 millions de coups de canon. Il en a fait sauter la moitié environ. L'autre moitié nous l'utilisons contre lui. Et Ludendorff recommande à ses lieutenants d'économiser les munitions. Nous ne parlons pas des milliers de canons et des dizaines de milliers de mitrailleuses que nous lui avons capturés. Mais disons que nous fabriquons des milliers de tanks et d'avions par mois.

On apprend toujours ces choses là avec plaisir.

(*L'Echo de Paris*)

—o—

Carte de la Saskatchewan

Le ministère de l'Intérieur vient de publier une nouvelle édition de la carte des homesteads de la Saskatchewan sur une échelle de douze milles et demi au pouce, à jour jusqu'au 1er juillet. Les différentes couleurs indiquent les terres définitivement acquises, les terres entrées mais non patentées, les réserves forestières, les réserves de bois de construction, les terres à pâturages, les parcs fédéraux et les réserves indiennes. La carte indique également les limites des agences de terres et l'emplacement des bureaux.

On peut se procurer cette carte en s'adressant au ministère de l'Intérieur, division des ressources naturelles, Ottawa.

—o—

Le prêt à l'Etat c'est une taxe qui porte intérêt.